

4 AOUT 1945

PRIX : 30 FRANCS

LE MONDE ILLUSTRÉ

UNIVERSITÉ
B.D.I.C.

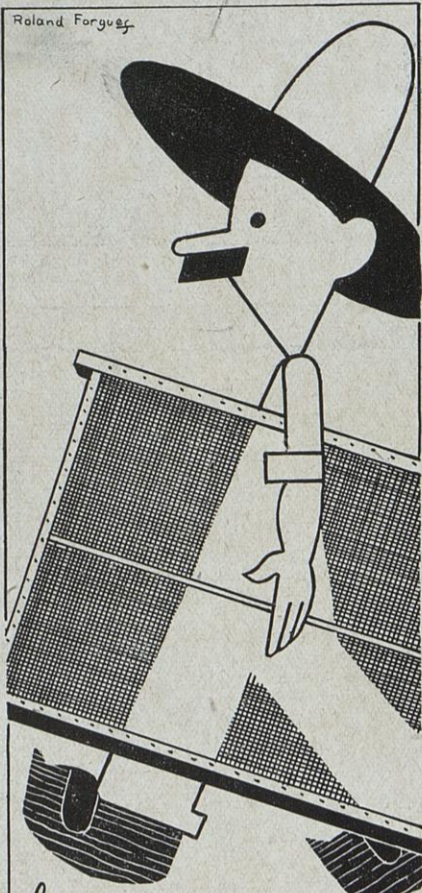


POLYTECHNIQUE
L'ÉCOLE AUX TROIS DRAPEAUX
(Voir notre reportage en page 11)

LES ÉPISODES DU PROCÈS PÉTAIN

F.P.9

Roland Forgue



le père
VITREX
cultive sous chassiss


Notice 45 J sur demande.
SOCIÉTÉ VITREX
48 bis, Rue Lafayette, PARIS (9^e)

BRILLANTS
PERLES
SAPHIRS
RUBIS
EMERAUDES

YVES ROUÉ
JOAILLIER

61, Bd. Malesherbes, Paris (8^e / St-Augustin)

SOIGNEZ
vos
CHEVEUX



XOUR
SPÉCIALISTE DES SOINS DU CHEVEU

PHILATÉLIE

APRÈS le Grand Prix, après la nuit de Longchamp, la saison de Paris se termine, et les amateurs de timbres prennent eux aussi leurs vacances, les collectionneurs prennent la clef des champs. Mais un vrai philatéliste ne se repose jamais que d'un œil. Et, dans le train, il récapitule les nouveautés parues au cours du trimestre qui s'achève.

En mai :
Au type de la République au bonnet phrygien, dessinée et gravée par Gandon :
Un 3 fr. brun, un 5 fr. vert (tous deux de petit format), un 20 fr. vert et un 25 fr. violet (grand format);

Un timbre de 4 fr. + 1 fr. à l'effigie de Sarah Bernhardt;

Un timbre de 4 fr. destiné à commémorer le retour à la France de nos provinces d'Alsace et de la Lorraine;

Un timbre de 2 fr. + 1 fr. émis au bénéfice du Comité national de Défense contre la Tuberculose;

Un timbre de 4 fr. + 6 fr. au bénéfice des victimes de la guerre appartenant à l'Administration des P. T. T.

En juin :
Au type de la République de Gandon :
Un timbre de 4 fr. outremer, un 6 fr. bleu, un 10 fr. orange et un 15 fr. violet.

Au type de la Marianne imprimée à Londres :

Un 10 c. bleu et un 20 fr. orange; quatre timbres préoblitérés : 60 c. bleu, 80 c. vert, 1 fr. 20 noir et 2 fr. vert.

En juillet :
Un timbre de 4 fr. + 2 fr. émis au profit de la Croisade de l'air pur;

Un timbre de 1,50 violet au type de la République laurée (dessin de Mazelin);

Un timbre de 2,40 rouge au type de la République au bonnet phrygien de Gandon.

**

Au chapitre des timbres coloniaux, ont paru, fin juin :

1^o Un timbre de 5 fr. + 20 fr. pour chacune de nos colonies, soit, au total, 14 timbres. Imprimée à Londres et émise au bénéfice de l'entraide française, cette série représente une valeur faciale de 405 fr.;

2^o Un timbre de 2 fr. et un timbre de 25 fr. par colonie (Wallis et Futuna excepté), soit 26 timbres à la mémoire du gouverneur général Eboué. La valeur faciale de la série complète est de 410 fr. 40. Ce chiffre qui, à première vue, paraît bizarre, provient du fait que la valeur faciale des deux timbres affectés aux Etablissements français de l'Inde est calculée en monnaie locale;

3^o Un timbre de 1,50 pour Madagascar. Constatons, en guise de conclusion, que ce trimestre n'a pas été dépourvu. Nous croyons savoir, de plus, qu'une nouvelle série *Poste Aérienne de France* serait en projet.

Félicitons-nous de voir ainsi appréciée l'importance de ces timbres qui font partie d'une grande spécialité.

UN CADEAU DE CHOIX...
COLLECTION IMPÉRIALE



J. FORÊT Expert

ACHAT-VENTE
TIMBRES-POSTE
Env. Catal. P.A. Prix 13%

ALBUM DE
TIMBRES-POSTE
D'AVIATION
PRIX: 300F
Avec timbres
500 à 5.000F

64, R. LAFAYETTE, PARIS. PRO. 3427

Roffignac

LA
MARQUE



que porte le bon
COGNAC

NOS JEUX

Voici un coup joué récemment dans un tournoi américain.
Les jeux distribués étaient les suivants :

NORD

Pique : A.V.9.6.4.
Cœur : 9.
Carreau : R.7.5.
Trèfle : A.R.D.6.

OUEST

Pique : 10.7.3.
Cœur : A.D.10.
Carreau : V.8.6.3.2.
Trèfle : 8.5.

EST

Pique : 8.5.2.
Cœur : V.7.5.4.3.
Carreau : 10.
Trèfle : V.10.9.4.

SUD

Pique : R.D.
Cœur : R.8.6.2.
Carreau : A.D.9.4.
Trèfle : 7.3.2.

Les enchères ont été :

SUD	OUEST	NORD	EST
(donneur)			
1 cœur,	1 passe,	1 pique,	1 passe,
2 carreaux,	2 passe,	3 trèfles,	2 passe,
3 S.A.	3 passe,	5 S.A.	3 passe,
6 S.A.	contre	1 passe.	1 passe.
passé.			

L'ouverture de sud à cœur est peut-être discutable, surtout avec quatre cartes à la couleur et un seul honneur, mais la force défensive de sa main lui permet de reparler. L'appui de nord et son invite au chelem permettent à sud d'aller jusqu'à 6 sans-atout. Mais encore faut-il les faire? Heureusement, le contre lui fournit des renseignements précieux.

Sur l'entame de ouest : 3 de pique, sud voit 5 levées à pique, 3 levées à carreau (4 si les carreaux sont répartis 3-3) et 3 levées à trèfle (4 si les trèfles sont répartis 3-3). Sinon, il lui manquera une levée. Comment a-t-il joué?

E. MICHEL-TYL.

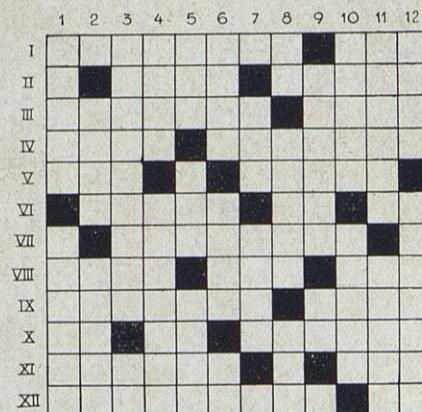
NOS MOTS CROISÉS

par Max FAVALELLI

PROBLÈME N° 21

HORIZONTALEMENT. — I. Devient louche en grandissant. — N'implique pas une adhésion sans réticence. — II. Après coup. Un fleuve qui ne va pas jusqu'à la mer. — III. Tendu à la perche. — Abrite des lapins. — IV. Est le mieux servi. — Ne se quittent jamais. — V. Pronom. — On y entend le rigaudon. — VI. Répand généreusement les confidences qu'on lui fait. — Conjonction. — Par exemple I. — VII. Meurt si on la trouble. — VIII. Vient du fond de l'âme. — L'heure des braves. — II est rare que l'on s'en serve pour couper. — IX. A quatre pieds. — Se décompose. — X. Participe. — En pierre. — Naît dans les nids et les crèches. — XI. Il faut fortifier celui qui en est atteint. — Grecque. — XII. Bon pour le service. — Se dit phonétiquement d'une indécise.

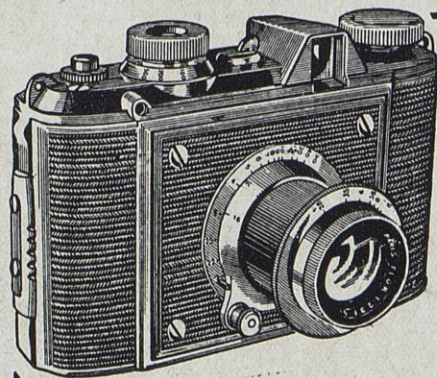
VERTICALEMENT. — 1. Fichu s'il est petit. — Ami du peuple. — 2. Ombellifère. — Ont besoin d'être dégrossis. — 3. Une victime de l'héroïne. — Un peu de tout. — 4. Pas commode à atteindre. — Perdit la tête après la bataille. — 5. Sert de bordure si on le retourne. — Précède une tourné. — Est maintenant coupée en deux. — 6. Ses traits sont généralement aimables. — Vit la mort d'un costaud. — Préposition. — 7. En trois. — C'est une question d'adresse. — 8. Phonétiquement : gagne à être transformé. — Rend la main plus belle. — Trahit celui qui l'aime. — 9. Rougit de ne pas être cru. — En bombe. — 10. Faisait jadis partie des grands. — Une spécialité de Raimu. — 11. Une vamp de jadis. — Participe aux fêtes du palais. — 12. Des demoiselles qui font parfois le trottoir. — Peut aller jusqu'à la morgue.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 20

HORIZONTALEMENT. — I. Manie, Parade. — II. Simili, Nez. — III. Ivre, Basque. — IV. Livre, Nu, Rst. — V. Aiguilles. — VI. Tonne, Stases. — VII. Aar, Tape. — VIII. Irène, Gu. — IX. Cactée, Ergot. — X. Are, Do, Erre. — XI. Fardeau, Aigu. — XII. Etalon, Ruser.

VERTICALEMENT. — 1. Iote, Café. — 2. Asvi, Marat. — 3. Nirvana, Cera. — 4. Imérina, Di. — 5. Ei, Egerie, Eo. — 6. Lb, Redan. — 7. Pianiste, Ou. — 8. Sultane. — 9. Lapereau. — 10. Anurèse, Gris. — 11. Déesse, Gorge. — 12. Ez, Sauteur.



Le
YNX

LE PLUS BEL APPAREIL DE PETIT FORMAT DE L'APRÈS-GUERRE

Présenté luxueusement et muni des derniers perfectionnements de la technique moderne.

Format 3x4. 16 vues sur pellicule Vest-Pocket. Optique Berthiot F/3,5. Obturateur à rideaux au 1/500^e de seconde. Luminosité de l'optique augmentée de 25% par un enduit bleuté couché sous vide.

EN VENTE
8, Av. de la Grande-Armée
PARIS-17^e

COLAS-PUBLI.



BERLIN, AOUT 45. IL FAIT CHAUD. LES BERLINOIS REPRENNENT LE CHEMIN DES TERRASSES AU MILIEU DES RUINES. LA CAPITALE ALLEMANDE RESERVE AINSI AUX ALLIES DE CURIEUX SPECTACLES.

LA FRANCE ET LE MONDE

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

L'ANGLETERRE a voté. La décision populaire s'est portée massivement à gauche. Le parti travailliste obtient largement la majorité absolue des sièges.

Ce résultat confirme les réserves exposées dans les différents éditoriaux consacrés par *le Monde illustré* à l'Angleterre depuis sa réapparition au mois de février cette année. « L'Angleterre se trouve donc, comme en 1789, d'une étape en retard sur l'évolution psychologique et sociale de l'Europe », écrivions-nous le 3 mars. « L'Angleterre va-t-elle à des crises politiques semblables à celles que nous avons connues après la guerre de 1914-1918? Ce n'est pas impossible », répétions-nous le 23 juin.

Un violent remous a secoué le pays, et il semble bien que l'armée, donc les éléments jeunes de la nation, y ait pris une part prépondérante.

Ce n'est certes pas son effort de guerre qui a nui au parti conservateur. Encore faudrait-il qu'il fût entièrement son œuvre, et que la puissante personnalité de M. Churchill n'ait pas couvert des méthodes et des réalisations dont l'esprit différait singulièrement des conceptions de son parti. Le pays a été ravitaillé, l'économie de guerre mise en application, l'armée reconstituée et rééquipée à l'aide de contrôles d'état et de mesures sociales, grâce à un « dirigisme », en un mot, qui faisait partie du programme travailliste. Aux postes clefs, des hommes comme Herbert Morrison, Bevin, Attlee se sont révélés de grands réalisateurs et de bons hommes d'Etat.

La question se posait au peuple britannique de savoir si les transformations profondes que la guerre avait imposées à la structure sociale et économique du pays ne devaient être qu'un accident passager destiné à

surmonter une crise particulièrement grave ou devaient se continuer à travers les difficultés de la reconstruction et de la paix. Le peuple anglais a estimé que l'avenir est encore trop incertain pour abdiquer les dures disciplines qui ont assuré la victoire. Il a rejeté le laisser-faire et le laisser-aller ainsi qu'une certaine conception de la liberté individuelle qui en fait ne profitait plus guère qu'à une minorité pour chercher à atteindre un plus haut niveau de justice sociale, fût-ce au prix d'un effort continué. L'Angleterre regarde résolument vers l'avenir.

Il est beaucoup trop tôt pour essayer de définir quelle sera la répercussion de ces élections sur la politique étrangère de la Grande-Bretagne; Espagne, Italie, Grèce en seront-elles affectées? Pour pouvoir le définir, il faudrait savoir si les nécessités permanentes de l'Empire britannique coïncident vraiment avec le maintien sur le continent d'une certaine « démocratie conservatrice ».

La responsabilité des travaillistes va être lourde. Sur le plan national, il leur faudra un singulier courage pour rompre avec le passé traditionnel et pour s'aligner résolument sur les peuples de l'Europe. Réformes de structure, nationalisations, éducation, toutes modifications dans ce domaine seront des œuvres de longue haleine, nécessaires pourtant s'ils ne veulent pas que leur triomphe soit sans lendemain. Mais ils ne pourront pas se permettre dans l'état présent de la conjoncture internationale d'affaiblir le potentiel du pays. Entre les nécessités politiques que nous évoquions plus haut et les contraintes momentanées que leur imposera le maintien de la puissance britannique, leur réalisme devra s'appliquer à trouver une solution qui ne pourra être de compromis si elle veut être efficace.

Sur le plan international, il leur faudra une vision non moins nette des possibilités d'avenir de leur pays. Intégré à l'Europe d'une façon étroite par les progrès de la technique moderne, il devra rechercher l'amitié des peuples qui forment ses glacis naturels sans pouvoir songer à l'acquiescer ou à la maintenir par la présence de gouvernements « amis » dont les idéologies différaient trop de leur volonté d'évolution. La nouvelle Angleterre de gauche ne peut s'appuyer sur des gouvernements de droite en Europe. Elle devra donc, si elle veut conserver des amitiés et trouver des alliés, mettre au point une formule de progrès social et de justice humaine qui soit acceptable aux peuples de l'Occident sans paraître rétrograde. Tâche malaisée, et dont la seule chance de succès paraît résider davantage dans la sincérité que dans les moyens de pression politique ou économique couramment employés jusqu'ici.

Bien mal acquis ne profite jamais. Peu importe que le général Spears ait été personnellement battu. Ce qui compte, c'est que la politique conservatrice de force dans le Moyen-Orient vient de recevoir un coup fatal. Cela ne veut pas dire que la France puisse s'attendre nécessairement à un changement de politique à son égard. Elle sera simplement, forte de son droit, encouragée par cet exemple à réclamer justice.

Pas plus qu'hier ne pourra-t-elle peut-être « lier son sort à une politique du moment »; du moins sait-elle maintenant avec qui elle va traiter et au nom de quels principes son partenaire discutera avec elle.

Un grand peuple vient de reprendre sa marche en avant. Il ne peut que rejoindre la France sur la route de l'humain.

FRANÇOIS TALLARD.

LA FRANCE NE DOIT PAS ÊTRE LA BANLIEUE DE PARIS

par Armand SALACROU

DE 1815 à 1914, pendant un siècle, prenez une famille de paysans, dans un village de France. Supposez-la aisée, très aisée, avec deux jeunes garçons. L'un, vif, intelligent, toujours premier à l'école du village. L'autre, moins réussi, pas paresseux, bien sûr, mais lourdaud, sans imagination. Que va-t-il se passer ? Que s'est-il presque toujours passé ? Que se passe-t-il encore, hélas ? Le fils intelligent fait des études ; il devient ingénieur, médecin ou avocat. Il se fixe à Paris. Et la ferme est exploitée par l'autre, le garçon sans imagination et qui, obscurément, sent que, s'il est resté à la ferme, c'est qu'il n'était pas de taille à aller à Paris. En tout, il est maintenant deux fois timide. Pour diriger sa ferme dont il n'est jamais sorti, il s'accrochera à ce qu'il sait, c'est-à-dire à ce que son père lui a appris. Les travaux des champs seront conduits par les morts.

* * *

Changeons de recette :

Ce gros fermier aisé a toujours deux fils et, tout naturellement, le fils intelligent, celui qui « réussit à l'école », va faire ses études.

Quelles études ? Mais des études d'agriculture. Pendant 3 ou 4 ans ou 5, il n'étudiera pas le droit romain, mais il travaillera à la ferme modèle du département, d'abord, puis à l'Université Agricole, qui ne sera pas un immense de pierres tristes, entouré de cafés, mais en pleins champs, un château entouré de laboratoires et de jardins d'essais. Chaque année, notre jeune garçon changera de province, pour connaître mieux les climats et les techniques de France. Puis, comme il se sera distingué, il obtiendra une des nombreuses bourses offertes par l'État pour accomplir un stage dans l'Empire ou à l'Étranger ; il ira au Danemark étudier la récolte du lait, ou en Californie étudier la lutte contre les insectes. Puis il rentrera à la ferme près de son père en attendant de s'installer à son compte...

Et qu'est devenu l'autre, le fils lourdaud, sans imagination ? Comme il n'a pas d'instruction, on l'a envoyé à la ville, il y a acheté un petit fonds de commerce...

Et voyez comme tout change : le fermier dira : « Mon fils, c'est un garçon exceptionnel ; aussi j'en ai fait un fermier pour le garder avec moi. Il est sorti n° 1 de l'Université d'agriculture ; il a obtenu une médaille d'or pour sa thèse sur le ver blanc des cerisiers. En ce moment il part en stage dans une ferme du Canada. Ah ! c'est un monsieur ! »

— Et son frère, celui qui n'avait pas de goût pour les études ?

— Il est à la ville, sous-directeur du Grand Bazar.

Ainsi les fermes ne seraient plus exploitées par des aveugles qui soignent les champs avec des recettes de sorciers. La terre serait travaillée par des vivants.

Qu'on ne dise pas que je rêve : même en ne sachant plus cultiver leurs terres eux-mêmes, ce sont les ancêtres morts, ce sont les cimetières qui dirigent les trois quarts des fermes de France — eh bien, les gros fermiers gagnent plus que l'instituteur et plus que le médecin. Pourquoi leurs enfants doués n'étudieraient-ils pas autant pour devenir « agriculteur » qu'ils n'étudiaient pour devenir avocat ? Si cette carrière offrait autant de considération et encore plus de revenus. Et une vie passionnante, avec des pépinières comme des laboratoires...

* * *

Hélas, pendant un siècle, il n'y eut pas d'Université d'agriculture... Et que s'est-il passé ? Pendant un siècle, la campagne a envoyé à la ville, souvent à Paris, les plus intelligents de ses fils. Les autres sont restés aux champs.

Sélection à l'envers qui a donné ses fruits : la campagne s'est endormie. Les paysans qui ne voyagent pas travaillent avec un acharnement qui les use et sans savoir comment on cultive la terre à cent kilomètres de leur ferme. Pourtant, de nos jours, les maladies des plantes prennent le train, le bateau et l'avion, les insectes nuisibles voyagent beaucoup plus que nos paysans qui, tout de même, s'interrogent : « Qu'est-ce que c'est encore que c'te nouvelle sale bestiole ? » Ils remplacent l'invention d'un ingénieur, l'information, les études comparées d'un médecin par une soumission totale à des travaux de manœuvres.

Je connais la vallée de la Seine. Je suis né à cinquante mètres d'une des rives de ce fleuve calme. Et chaque année, sur l'autre rive, je passe six mois dans une chaumière, entourée de pruniers, de pommiers et de cerisiers.

En 1900, les fruits de ces rivages étaient célèbres. Cueillis à midi, embarqués le soir à Honfleur, ils étaient vendus le matin à Londres. Puis, un jour de printemps, on découvrit dans les cerises et les prunes des bords de Seine un petit ver blanc.

— Qui que vous volez qu'on y fache ? dirent les paysans, ch'est pas de not' faute !

Les fruits ne furent plus achetés ; les vergers des bords de Seine devinrent des bois taillés ; en 1930, le port d'Honfleur était à moitié ensablé et, en 1938, sur le marché de Pont-Audemer, au cœur de la Normandie, on vendait des pommes de Californie !

* * *

Je ne prêche pas un retour à la terre ; il n'y a jamais de « retour », il n'y a pas d'éternel retour, mais un éternel devenir. Ce que je dis, c'est que la France, qui se rapetisse (à 1.000 km à l'heure, on la traversera en une heure), ne doit pas être « la banlieue de Paris », et lorsqu'on vit dans certains villages, remplis de fumier et de bêtes sales, on a envie d'écrire « la zone ».

La campagne de France ne doit pas se résigner à fournir les plus intelligents de ses fils à l'appétit de Paris.

Paris ne doit plus être l'araignée au centre d'une toile inerte. Créez une campagne vivante, organisez un enseignement agricole comme il y a un enseignement de la chimie, de la médecine. dispersez à travers la France des Centres d'Études pour bacheliers, fils de fermiers, et qui veulent être fermiers. Apprenez à provoquer une émulation, organisez aussi l'enseignement agricole primaire, dans de nombreuses fermes modèles départementales. Que, dans chaque village de France, au cours d'une génération, il y ait au moins un « lauréat d'agriculture ».

Dans un journal, une dépêche d'agence m'apprend que, cette année, l'U.R.S.S. produit 16.000 ingénieurs agronomes, et, par-dessus mon journal, je regarde mon village. Oui, les paysans de mon village savent lire, et puis c'est tout. Ils font encore leur cidre en prenant l'eau de la mare où les bestiaux viennent boire et tout ce qui s'ensuit...

— Vrai, pourquoi ?

— J'avons toujours vu faire ça comme ça.

La moitié des enfants de mon village sont intelligents, deux ou trois, très intelligents, et ils veulent apprendre et voyager.

Si rien ne change, dans trente ans, ils répondront eux aussi : « J'avons toujours vu faire comme ça. »

Au cours d'une génération, 30.000 cultivateurs ayant étudié, voyagé, comparé les techniques agricoles, capables de travailler la terre avec amour, science et imagination, et dispersés à travers les villages de France, animeraient nos provinces et donneraient des assises sérieuses à la grandeur du Pays. Maintenez à la campagne les enfants « qui donnent des promesses » ; ne la videz plus de ses meilleurs sujets. Créez par milliers les petits et les grands ingénieurs de la campagne française.

Le procès PÉTAIN

Il faut bien le dire : ces premières audiences du procès Pétain auront été assez décevantes. On attendait des débats passionnés, empreints d'une pathétique grandeur. La nature même de la cause, la personnalité de l'inculpé, le renom des premiers témoins cités par l'accusation à la barre, tout cela devait contribuer à donner à cette tragique affaire un caractère à la fois dramatique et historique. Or, nous n'avons vu se dérouler jusqu'ici qu'un procès médiocre, sans envergure, tout semblable à une mauvaise pièce jouée dans un mauvais théâtre.

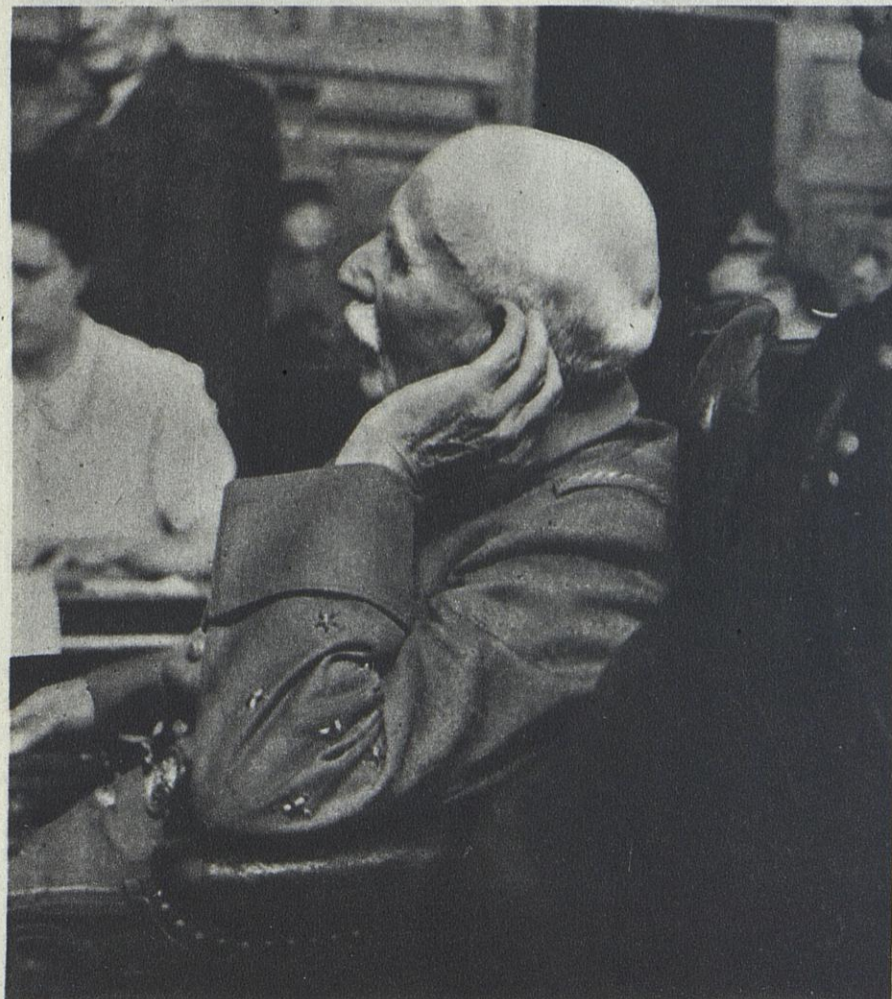
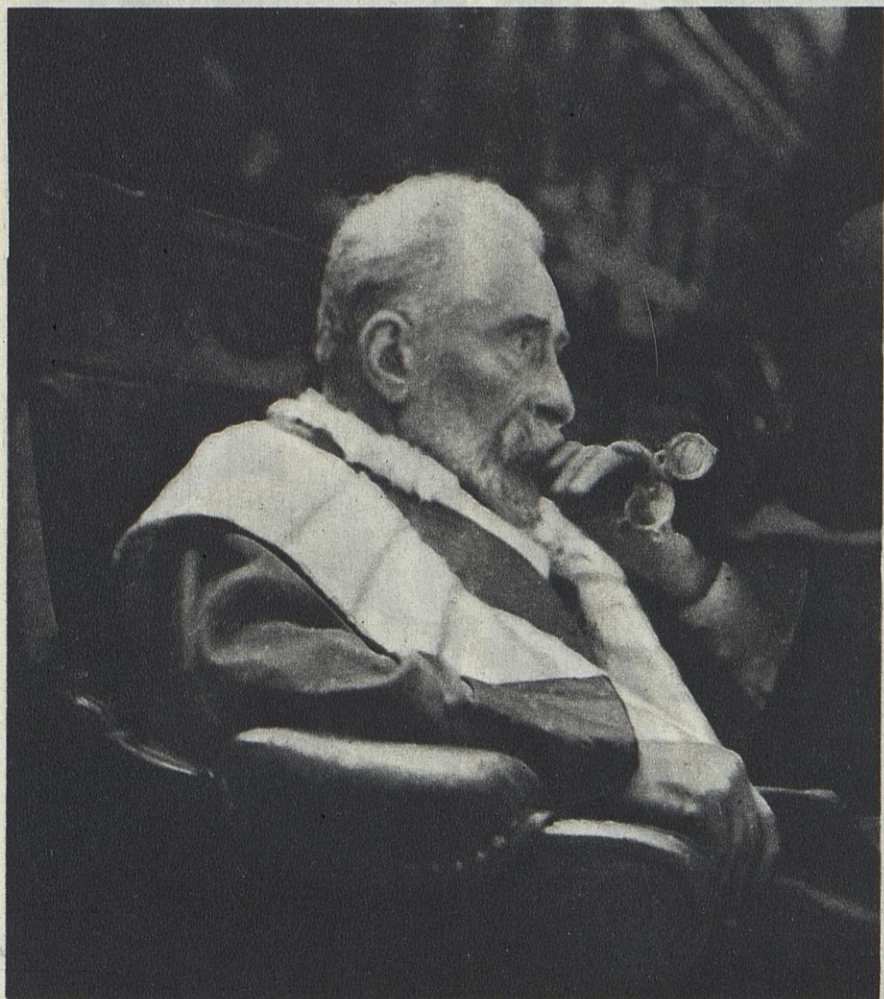
Sans doute le décor y est-il pour quelque chose. Dans cette salle exigüe et sans allure qu'est la Première chambre de la Cour d'appel, où s'entassent pêle-mêle autour de l'accusé et des témoins, magistrats, journalistes, jurés, photographes, avocats, cinéastes, gendarmes et gens du commun constituant le public, l'appareil judiciaire ne revêt à aucun moment la majesté et la solennité convenant à un procès qui, pour douloureux qu'il soit, est tout de même et reste le plus grand procès de notre histoire.

✱

Mais il n'y a pas que le décor. L'attitude de l'inculpé, faite de silence obstiné, n'est pas de nature à élever les débats. Ce vieil homme qui feint de ne pas entendre, qui paraît se désintéresser totalement de tout ce qui se passe dans le prétoire, qui se contente de sourire, d'un sourire étrange de temps à autre, et de battre lentement, méthodiquement, une sorte de mesure nerveuse avec l'un de ses pieds — ce vieil homme, accusé d'un crime énorme, dont la France, ne l'oublions pas, a été toute entière la victime, ce vieil homme, disons-nous, ne paraît embarrassé d'aucun souci, d'aucun remords, d'aucun scrupule. Enfoncé dans son fauteuil, les mains tapotant son képi aux trois rangées de feuilles d'or, il paraît poursuivre, non pas un rêve, mais avec son teint rosé, une lente, une interminable digestion de mortel satisfait. Dans son regard égoïste, ses yeux demeurent immuablement secs et lointains.



A la porte de la salle d'audience, pendant la déposition de M. Edouard Daladier, une des petites sœurs de Saint-Joseph au service de l'inculpé, le dessinateur Don, un gendarme, quelques curieux n'ayant pu pénétrer dans l'enceinte...



LE PROCUREUR MORNET ECOUTE, ATTENTIF. EN FACE, TENDANT L'OREILLE, L'INFULPE. CECI SE PASSE AU MOMENT OU M. DALADIER DONNE L'ETAT DES FORCES FRANÇAISES EN 1939.





DEUX ATTITUDES CARACTERISTIQUES DE M. DALADIER...

LE PROCÈS PÉTAÏN (suite)

Il a promis de ne pas parler. Il ne parlera donc pas. Tant pis pour lui, tant pis pour la France, tant pis pour l'Histoire!...

Il y a aussi les magistrats. Que des hommes chargés de juger un autre homme aient naguère prêté serment de fidélité à celui-ci, ou, comme le procureur général Mornet, aient même accepté de siéger le cas échéant dans un tribunal créé par lui — Riom, en l'occurrence — voilà qui ne contribue guère à clarifier l'atmosphère et à donner au procès ce climat de haute sérénité, de haute équité, de haute pureté, en un mot, dans lequel doit se mouvoir la justice.

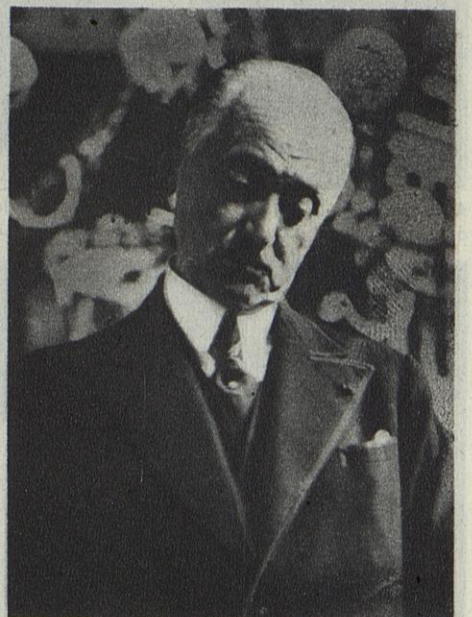
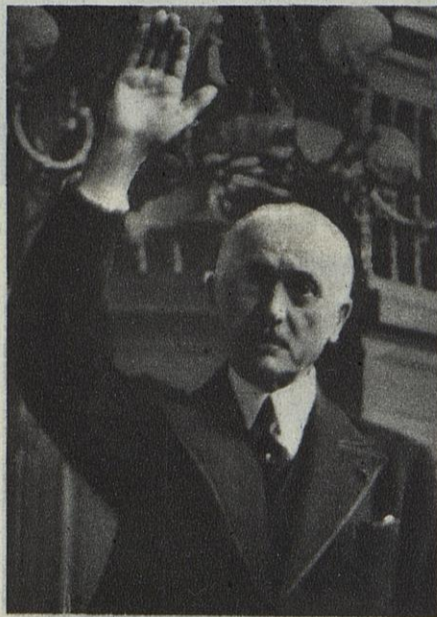
Il y a enfin les témoins. De l'ouverture des débats à la sixième audience ils se sont succédé à la barre, nombreux et célèbres. Tous se sont longuement étendus sur les jours sombres de juin et juillet 40. Mais il n'y en a qu'un qui, sortant des redites, des sentiers battus et aussi des plaidoyers pro-domo, ait haussé le ton pour restituer à cette affaire de trahison, prise dans son ensemble, des origines à sa conclusion, son véritable aspect, c'est M. Léon Blum. Car en plaçant sous ces deux vocables « mensonge et peur » l'ex-appareil gouvernemental du trop fameux Etat français de Pétain, l'ancien président du Conseil a défini exactement la culpabilité du maréchal. Dans un exposé âpre, ardent, empreint d'une émotion intense, il sut rappeler l'humiliation de la France, le mal fait à la France, dépeindre le carcan qui nous enserra cinq années durant, nous faire toucher du doigt enfin et les mobiles, et les armes du crime. En vérité, ce réquisitoire tout fait de mots qu'on attendait parce qu'on avait besoin d'y voir clair, et que devait compléter le lendemain par un apport d'informations précises, quant aux modalités d'application des clauses de l'armistice, le général Doyen, ce fut un grand moment. Mais aussi ce fut bien le seul...



...PENDANT SA DEPOSITION, LES 24 ET 25 JUILLET.



M. DALADIER A FINI. A LA SORTIE DE LA SALLE, IL RENCONTRE M. ALBERT LEBRUN...



...ET L'ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VIEN A SON TOUR DEVANT LE TRIBUNAL.



JEUDI 26 JUILLET, M. JULES JEANNENEY, 81 ANS, ANCIEN PRESIDENT DU SENAT, MINISTRE D'ETAT, VIENT DE PRETER SERMENT ET COMMENCE SA DEPOSITION SUR LES JOURNEES DE JUIN 40.



APRES M. JEANNENEY, M. LOUIS MARIN. A L'ISSUE DE SA DEPOSITION, M. LOUIS MARIN EST CONFRONTE AVEC M. PAUL REYNAUD, A LA DEMANDE D'UN DES AVOCATS DE L'INCLUPE.





VENDREDI 27 JUILLET. M. LEON BLUM EST A LA BARRE. M^e PAYEN (au second plan, à droite) VIENT DE LUI POSER UNE QUESTION ET TOUTE LA SALLE EST SUSPENDUE A SA REPOSE.



DANS LA LONGUE GALERIE QUI SURPLOMBE LA SALLE D'AUDIENCE, UN PUBLIC PASSIONNE. PRESSE COMPACT, SUIV CHAQUE JOUR LES DEBATS DU PROCES DE PHILIPPE PETAIN.

DE GENÈVE A SAN FRANCISCO

par J. PAUL-BONCOUR

La Conférence de San Francisco est terminée. La Charte est signée. Les délégués sont repartis vers leurs pays respectifs pour le faire ratifier. On dit que Sénat et Congrès américains vont s'en emparer de suite et qu'ils ratifieront.

Elle fut longue cette Conférence ! Comment en eût-il été autrement ? Faire élaborer la constitution d'une Société des Nations unies par les cinquante nations réunies à San Francisco ! Quel tour de force ! Les vainqueurs de 1919 ne l'avaient pas tenté. Ils présentèrent le Pacte de la Société des Nations tout rédigé à l'approbation des autres. Eh bien ! ce tour de force est accompli. Huit semaines de discussions sérieuses traversées par des crises, dont deux au moins furent redoutables, en sont venus à bout : jour et nuit durant la dernière semaine, commission de coordination, commission de juristes traducteurs ont travaillé sans désespérer.

Le texte se tient, bien supérieur à celui de Dumbarton Oaks ; celui-ci n'était qu'un schéma, plein de redites, où la même idée était exprimée sous des formes différentes et dans des articles dispersés. Les idées exprimées sont plus claires et plus fermes. L'instrument est forgé. Aux grandes nations, qui ont, avec la permanence au sein du Conseil de sécurité, des privilèges incontestables et nécessaires, incombe la responsabilité de s'en servir sous le contrôle de l'Assemblée, dont les pouvoirs ont été précisés et élargis par les amendements adoptés.

Pour en apprécier la valeur, pour juger de la portée de l'acte historique, qui vient d'être accompli, il faut prendre du champ, se reporter à vingt-six ans en arrière, à cet autre acte historique d'une portée semblable, qui s'accomplit en 1919, quand fut créée la Société des Nations. Grand et juste rêve sorti de l'enthousiasme et de la foi, qui, à la différence de celle-ci, où l'humanité est encore meurtrie d'une victoire si chèrement acquise, où des peuples entiers souffrent des destructions, des ruines, du froid et de la faim, marquèrent les lendemains de la dernière guerre mondiale. Les désillusions qui les ont suivis ne doivent pas faire oublier ce qui fut alors tenté. Quoi qu'on en veuille, et bien qu'au début de la Conférence de San Francisco on ait un peu trop affecté de faire table rase du passé, ceci se rattache à cela, et la plupart des amendements adoptés ont ramené plus ou moins aux principes du Pacte de la Société des Nations. Il s'agissait non de faire du nouveau, mais d'améliorer, de fortifier, de réformer, en tenant compte de l'expérience acquise et des fautes commises, ce qui avait été et qui avait échoué, pour garantir du même échec l'institution nouvelle.

Jetons donc un coup d'œil rapide sur la Charte, voyons en quoi elle prolonge et reprend le Pacte, en quoi elle en diffère, en quoi elle est meilleure, en quoi elle est moins bonne.

Et d'abord une grande chose, une chose immense, dont l'avenir déroulera les effets :

La force internationale est créée. Ce qui a manqué à la Société des Nations, et qui est la principale cause de son échec, existera désormais. Le Conseil de sécurité ne sera plus désarmé comme l'était le Conseil de la Société des Nations devant la violence.

Au centre du Pacte de la Société des Nations, clef de voûte de l'édifice, il y avait l'article 16, et, dans cet article, une grave lacune. Quand on avait épuisé tous les moyens de régler les différends par des mesures de conciliation et d'ar-



M. PAUL-BONCOUR SIGNE POUR LA FRANCE, A SAN FRANCISCO, LA CHARTE DES NATIONS UNIES.

bitrage, contre l'agresseur, qui persistait dans ses mauvais desseins, on déclarait *obligatoire* pour tous les Etats membres de participer aux sanctions politiques, économiques et financières, décidées par le Conseil = rupture immédiate avec l'agresseur de toutes relations diplomatiques, commerciales et financières ; interdiction de tous rapports entre les nationaux des Etats membres et ceux de l'Etat en rupture du Pacte ; etc.

C'était le blocus politique économique et moral de l'Etat agresseur. Et c'était bien. Mais ce n'était pas suffisant. Si celui-ci employait la force pour s'y soustraire ? Ou si, ainsi que cela se passa dans la plupart des cas : Mandchourie, Ethiopie, Rhénanie, Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne, il commençait par employer la force et mettait la Société des Nations en face du fait accompli ? Alors ? Un seul moyen d'y faire face : opposer force à force, sanctions militaires, terrestres, aériennes et navales. Mais, pour cela, il fallait des effectifs, du matériel, des plans stratégiques. Et l'article 16 se bornait à prescrire que le Conseil avait le devoir de *recommander* aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens

par lesquels les membres de la Société des Nations contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société.

Qui dit *recommandation* dit possibilité de s'y soustraire

En fait, les Etats s'y sont soustraits, et même, de peur qu'ils ne s'y soustraient, on ne leur a jamais demandé. Et le Conseil de la Société des Nations, démuné, a vérifié dans ses capitulations successives, qui ont amené à la capitulation suprême de Bordeaux, la forte pensée de notre Pascal, que « la force sans la justice est tyrannique, mais la justice sans la force est dérisoire ».

sous la direction de celui-ci, de la mise en œuvre stratégique de toutes les forces armées mises à la disposition du Conseil.

Ai-je besoin de dire la joie profonde que j'ai éprouvée — après quinze ans de luttes à Genève pour qu'il en soit ainsi — à ce que ces dispositions soient adoptées, sur mon rapport, par l'unanimité des cinquante nations représentées ?

Mais le « veto », ce droit conféré à chacune des cinq grandes puissances, membres permanents du Conseil, de s'opposer aux mesures coercitives et de tenir en échec la majorité des deux tiers des onze membres composant le Conseil ?

Certes, il est fâcheux que le monde ne soit pas mûr pour une véritable souveraineté internationale, où chacun devrait se soumettre à la volonté d'une majorité aussi consistante. Mais qu'on prenne garde que ce droit, appelé de ce vilain nom de « veto », réservé aux grandes puissances, n'est que la règle de l'unanimité restreinte à celles-ci ; ce qui constitue un progrès certain sur la Société des Nations, où la règle de l'unanimité, qui l'a si souvent paralysée, s'appliquait à toutes les nations sans exception, où le vote, le « veto » si l'on veut, de la plus petite puissance, pouvait mettre en échec une décision sur laquelle les grandes puissances et la grande majorité des autres étaient d'accord. Juridiquement s'entend, car, en fait, une expérience de quinze années de cette institution ne me permet pas de me souvenir d'un seul cas, où les petites puissances aient entravé l'action des grandes, lorsque celles-ci étaient résolues à agir. C'est faute de cette résolution et par suite de la carence des grandes puissances que la Société des Nations a péri.

Ne vaut-il pas mieux, tenant compte de cette expérience et de cette réalité, avoir constaté franchement que l'accord des grandes puissances était nécessaire à l'emploi des mesures coercitives ?

Puissent ces grandes puissances avoir conscience de la responsabilité qui leur incombe ! J'aurai résumé d'un mot mon impression sur la Charte en disant qu'à la fois la force et la faiblesse de l'institution nouvelle résident dans cet accord nécessaire des cinq grandes puissances.

Si elles restent unies, nul doute que le formidable potentiel de guerre, que constituera l'addition de leurs forces et de leurs ressources, n'empêche l'agresseur éventuel, sûr de la défaite finale, de tenter l'aventure. Le monde va pouvoir dormir en paix.

Si elles se désunissent, alors l'agression reste possible et l'avenir est sombre.

Puis-je dire qu'associé étroitement durant deux mois aux discussions des Big-Five j'ai eu l'impression reconfortante qu'ils entendaient bien rester unis.

Et, dans tous les cas, c'est la volonté de la France, ayant reconquis pleinement sa place de grande puissance, de tout faire pour y aider.



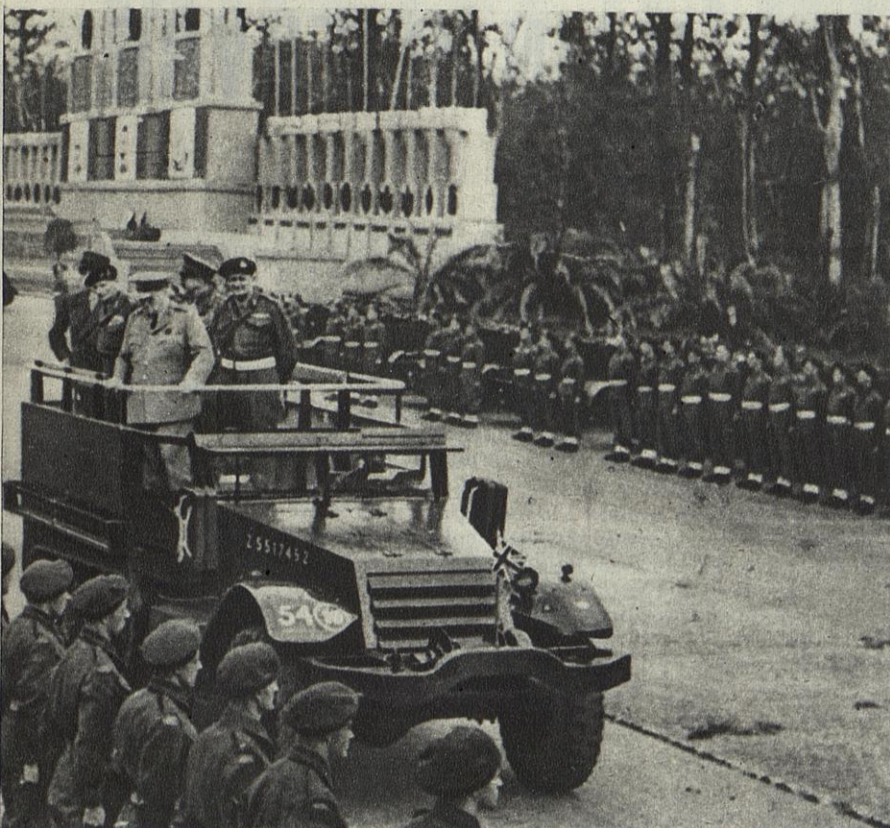
Nous sommes à Berlin le 21 juillet. M. Winston Churchill, ayant à ses côtés le maréchal Montgomery, signe le livre d'or du « Winston Club », réservé aux officiers et soldats de l'armée britannique.

DANS LES COULISSES DE



Encore à Berlin le 21 juillet, jour de grande parade britannique dans la capitale vaincue, niaque passant devant eux. C'est la dernière revue de M. Winston Churchill qui, dans

LA CONFÉRENCE DES TROIS



Dix mille hommes alignés sur la Charlottenburg rendent les honneurs au Premier britannique quelques jours, ne sera plus chef du gouvernement et sera remplacé par le major Attlee.



A Potsdam, l'ambassadeur américain M. Davies (de face) vient rendre visite au major Attlee (à droite). M. Attlee s'apprête alors à quitter Potsdam pour Londres. Il en reviendra premier ministre.



AVANT SON DEPART POUR LONDRES, CHURCHILL A INVITE A DINER, A POTSDAM, STALINE ET TRUMAN. VOICI L'ARRIVEE DU MARECHAL STALINE A LA RESIDENCE DU PREMIER ANGLAIS.



29 JUILLET. LE NOUVEAU PREMIER BRITANNIQUE, LE MAJOR ATTLEE (à gauche), VIENT DE RENTRER A POTSDAM ET PRIT CONTACT AVEC LES « DEUX GRANDS » : TRUMAN ET STALINE.

POUR UNE POLITIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

par Robert BOTHEREAU, Secrétaire de la C. G. T.

Au nombre des problèmes de tous ordres, tous délicats, que pose pour nous la fin de la guerre en Europe, celui de la main-d'œuvre n'est pas le moins important, ni le moins urgent à résoudre.

Il vaut d'être examiné sous ses différents aspects, ses aspects essentiels, celui de l'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre indigène, celui de son indispensable complément, l'apport de main-d'œuvre étrangère.

Inutile, sans doute, et difficile en tout cas, de dresser un bilan de notre situation générale au jour de la libération.

Aux postes principaux de ce bilan, des milliers de maisons détruites, des villes entières rasées, un réseau routier fatigué, pas de camions, un système ferroviaire presque sans wagons et sans locomotives, tous les ouvrages d'art à reconstruire, peu de charbon, des usines hors d'état de fonctionner faute de machines-outils, détruites ou enlevées, de matières d'œuvre, de force motrice, une marine inexistante, aucun stock bien entendu, une agriculture apparemment riche, mais dont les terres manquent d'engrais et le matériel d'entretien. Voilà pour la situation matérielle.

Partant de là, c'est-à-dire de quasi-rien, il faut tout faire. Reconstruire le pays, l'alimenter, réorganiser le marché intérieur, remettre l'industrie en marche, prélever et entretenir une armée pour les besoins de l'occupation, penser aux territoires nord-africains où sévit la disette.

Il n'est guère possible d'importer, pour plusieurs raisons. Nos alliés sont, eux aussi, en difficultés, leur flotte est toujours accaparée par la guerre en Orient, nos moyens d'achat sont limités, les possibilités d'échanges absolument nulles. Nous devons compter surtout et avant tout sur nous-mêmes. Il nous faut produire et pour produire, travailler. Pour cela il faut des bras, et des bras solides.

Concernant la main-d'œuvre, des centaines de milliers de producteurs, les plus jeunes, les plus solides au départ ont été retenus longtemps hors du territoire. Les hommes qui rentrent ont besoin de soins et d'une période plus ou moins longue de réadaptation. La population des villes et des centres industriels est déprimée et fatiguée par des années de sous-alimentation. Des morts aussi par dizaines de milliers, victimes des événements de guerre, combats, bombardements ou déportation. Des quantités d'hommes sont à jamais inaptes à tout travail ; fardeau doublement lourd puisque, retirés de la production, ils devront désormais vivre sur celle d'autrui.

Un effort de reconstruction a été fait dès la libération. Animés d'une foi ardente, les ouvriers se sont mis au travail dans les pires conditions. Il fallait faire porter l'effort principal sur les points particulièrement sensibles de notre économie, là où la remise en état conditionne toute la reprise : la production minière et les transports. Des résultats ont été obtenus. Ils ont été le fruit d'un climat moral favorable. L'espoir animait les énergies. Espoir né de la libération elle-même en une ère nouvelle de justice et de progrès social. Espoir déçu, amenuisé, quand, les mois passant, les travailleurs de ce pays eurent la sensation que rien de neuf, rien de ce qu'ils escomptaient n'allait se réaliser. Les travailleurs sont des êtres simples et sains aux réactions brutales. Ils avaient cru voir dans la fin de la guerre la fin de leurs maux. Mais leurs maux ne s'atténaient pas. Des hommes, hier en place au service des autorités occupantes, restent en place aujourd'hui. Le marché noir est toujours aussi répandu et aussi congrues les portions du ravitaillement général. Les salaires courent après les prix sans jamais les atteindre. Et les réformes économiques réclamées par les syndicats continuent leur gestation dans une désespérante lenteur.

Il ne faut pas nier que ce malaise soit sérieux, encore qu'il ne soit pas sans remède. On l'a pu constater ces temps derniers, précisément dans les mines, où l'action de quelques avantages matériels a entraîné un bond de la production. Qu'on veuille bien se rendre compte, au surplus, que le monde ouvrier estime avoir quelque droit dans la gestion des choses de l'économie ; qu'on veuille bien lui accorder la confiance qu'il mérite, car il a prouvé durant cette guerre sa capacité de se dévouer pour l'intérêt général et on obtiendra tout de lui. Donner au travailleur la sensation qu'il n'est pas tenu au ban de la nation, ne point le défavoriser, le favoriser même, c'est le meilleur placement qu'il se puisse faire au bénéfice de la production.

Mais cela ne sera pas, à soi seul, suffisant pour sortir de l'état de catastrophe dans lequel nous sommes. J'ai dit la déficience du marché du travail. Pour produire intensément, pour produire suffisamment dans de telles conditions, il faudra faire appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est une chose dont nous avons l'expérience dans notre pays déjà éprouvé il y a vingt-cinq ans par la guerre et qui n'était pas remis à la déclaration de celle-ci, des conséquences directes ou indirectes de la précédente.

Une situation semblable se présente à un quart de siècle de distance. Si elle est ressemblante, elle n'est cependant pas analogue. Les destructions ne sont pas limitées à notre seul pays. Toute l'Europe, pour ne parler que d'elle, a été particulièrement détruite. Il n'est plus nulle part de copieux réservoirs de main-d'œuvre.

Pour parer au plus pressé, pour relever le gros des ruines, il nous est possible d'utiliser de suite la main-d'œuvre allemande prisonnière. On devra en user. Il ne faudra pas le faire sans certaines précautions cependant.

Il est, en premier lieu, évident que cette utilisation ne doit pas avoir pour conséquence de condamner au chômage, dans la région de son emploi,

des travailleurs français. Dans le même ordre d'idée son emploi ne peut se faire dans des conditions telles qu'il porte directement ou indirectement atteinte, par la concurrence qui en résulterait, au niveau de vie des populations laborieuses.

La main-d'œuvre prisonnière demande à être surveillée, pour des raisons de sécurité et de moralité. Elle doit être, de préférence, utilisée en groupes et non pas égaillée parmi la population civile. Du fait de son emploi isolé on a pu signaler quelques faits regrettables dont il faut éviter le recommencement. Elle demande aussi à être sérieusement triée pour éviter tout risque de sabotage aux postes décisifs de notre production.

Sous ces conditions, on pourra l'utiliser principalement dans les mines, dans le bâtiment et les travaux publics, collectivement dans les grandes exploitations agricoles. Ce sera le gros appoint de la main-d'œuvre de dépannage immédiat et de reconstruction provisoire ou définitive. Il n'est que juste que ces gens, qui ont voulu faire travailler l'Europe à leur profit et qui l'ont pillée et détruite, mettent la main à la pâte pour relever les ruines qu'ils ont causées.

Mais ce premier aspect de la question n'en est qu'un aspect. Il faut voir plus avant. Déjà et depuis de longues années nous avons sur notre sol des travailleurs étrangers, des travailleurs libres, venus en France volontairement avec le désir de s'y fixer, ou involontairement, parce que réfugiés politiques, et qui sont restés chez nous. Il faut les y retenir, c'est notre intérêt. Durant leurs années de résidence en France ils se sont fortement acclimatés. Ils peuvent cependant être tentés de nous quitter. Il n'est pas dit qu'ils ne seront pas sollicités de repartir. On ne les maintiendra à coup sûr que sous certaines conditions. Ils doivent se sentir pleinement acceptés par la collectivité française, considérés par elle au point de n'être pas enclins à repartir. Le travailleur étranger se sent toujours un peu « en l'air » dans le pays de sa résidence. Il faut mettre ceux de chez nous en situation d'avoir à comparer la sécurité de leur existence ici et l'incertain de leur retour au pays d'origine. Pas d'autre politique pour ce faire que de les traiter sur un pied d'égalité avec les travailleurs français, supprimer les pourcentages d'emploi dans les entreprises, amenuiser les contrôles. Et aussi pratiquer largement, pour les plus assimilés d'entre eux et pour leur famille, la naturalisation qui fait tomber les ultimes barrières.

Si, comme il est probable, tout cela ne suffit pas, il faudra définir et appliquer une politique rationnelle d'immigration ayant le double objectif de répondre aux besoins de la production pour l'immédiat, et pour l'avenir de porter remède aux conséquences trop certaines de notre déficit démographique.

Les deux aspects de la question sont liés intimement. Les immigrés que nous aurons à recevoir devront pouvoir facilement se fondre dans notre collectivité nationale. Ils devront être vigoureux et sains, jeunes aussi sans l'être trop, pour être stables.

Notre pays subit aujourd'hui une crise aiguë. Il continuera de la subir à l'état permanent en conséquence des terribles ponctions humaines de la guerre. A la guerre, ce sont généralement les meilleurs qui disparaissent, moins peut-être dans cette guerre que dans la précédente, mais dans celle-ci aussi. Le pourcentage des gens âgés est anormal par rapport au total de la population. Le manque de natalité et la déficience physiologique des années de guerre se feront sentir pour la production dans quelques décades. Il faut penser à cela. Il faut penser qu'un pays de vieux est fatalement un pays pauvre ; que l'épargne n'a aucun sens du point de vue qui préside à mon raisonnement, que seul le travail a un sens. La France a et aura besoin de gens capables de travailler et solidement fixés sur son sol. Voilà qui doit guider notre politique de recrutement.

Dans le passé nous avons confié le soin de recruter à une société privée créée pour la circonstance, la Société d'immigration, c'est une erreur à ne pas recommencer. L'étranger que nous sollicitons n'est pas la matière de marchands d'hommes comptant leurs bénéfices à tant la tête. Plus que la quantité c'est la qualité qu'il nous faut. Je veux dire que la qualité ne peut pas nous être indifférente. Un office devra être créé qui sera chargé de ce genre d'opération pour le conduire avec désintéressement et rationnellement.

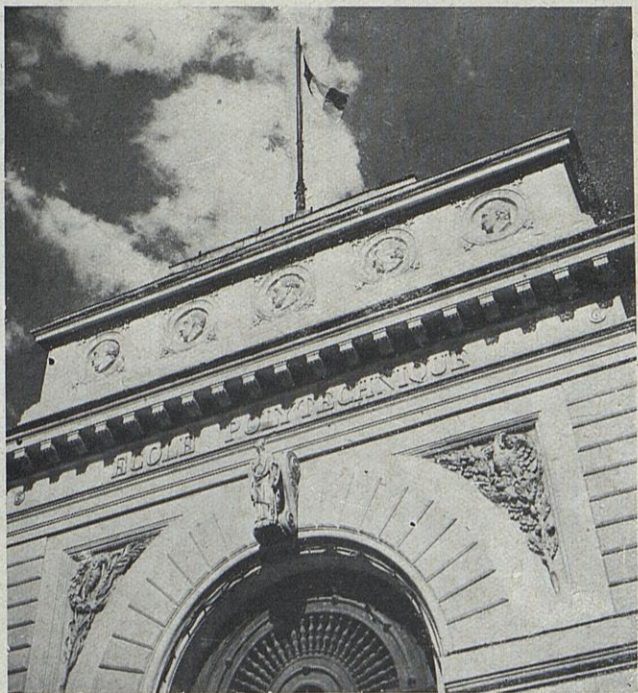
En vérité, tout ce qui restait de libéralisme a fini de crouler dans ce conflit. Les pouvoirs publics, en matière de main-d'œuvre comme en tant d'autres matières, ne peuvent plus se contenter d'être les spectateurs lointains du système économique, dans aucun de ses éléments. La situation est telle que le problème de la main-d'œuvre n'est plus à résoudre au petit bonheur entre employeurs et salariés, pas même en ce qui concerne les travailleurs étrangers dont une partie de l'opinion a pu croire qu'après tout il n'y avait pas tellement lieu de se préoccuper. Bien au contraire, c'est une large tranche du présent et de l'avenir de notre pays qui se trouve en jeu en l'occurrence, tant il est vrai que, dans notre économie moderne, tout se tient et tout s'interpénètre.

La vérité profonde, c'est que le travail est à la base de toute richesse, la source de toute vie, le ciment de toute collectivité. Et c'est pourquoi les problèmes de main-d'œuvre revêtent une telle importance.

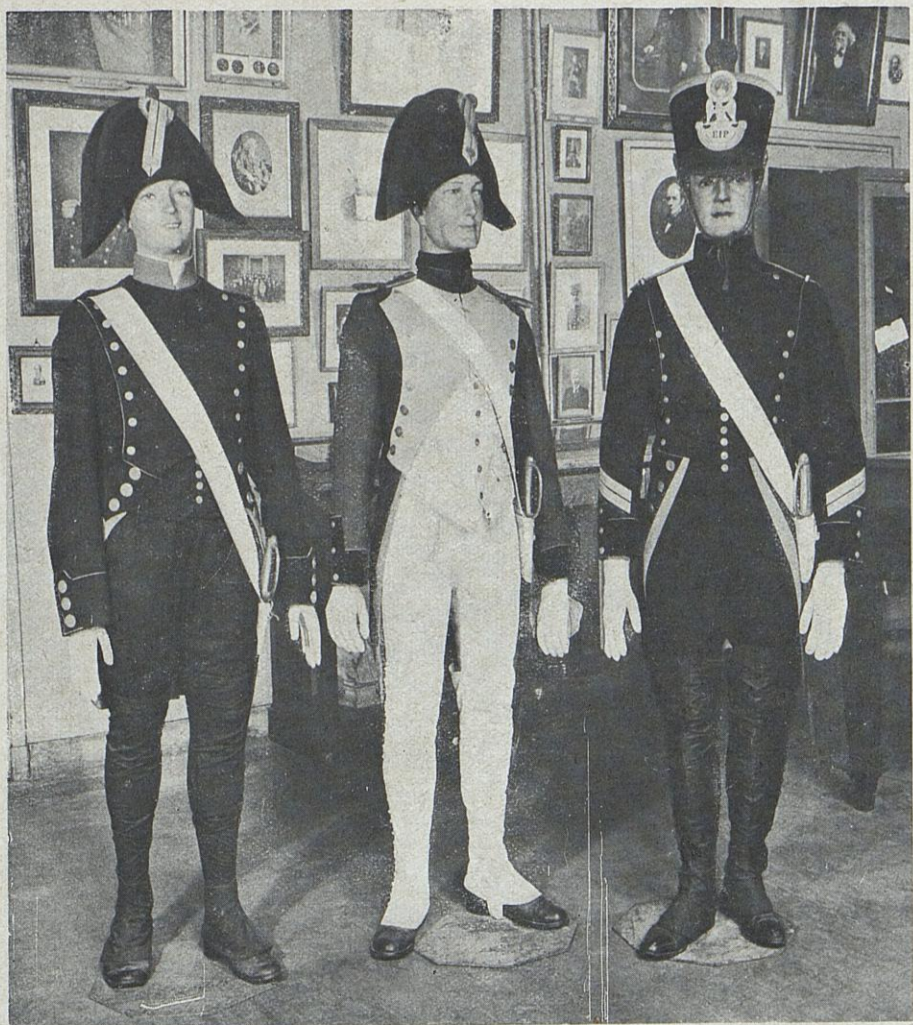
POLYTECHNIQUE

L'ÉCOLE AUX TROIS DRAPEAUX

C'ÉTAIT à Bordeaux, un jour de juin 1940. Au micro de la radio de Londres, le général de Gaulle venait de lancer aux Français son premier et pathétique appel. A la porte de l'archevêché de la grande cité girondine, un officier supérieur de l'armée française sonnait. Il s'appelait le colonel Fontala, était directeur de la fameuse Ecole polytechnique, et en cette qualité venait demander à Mgr Feltin, archevêque de Bor-

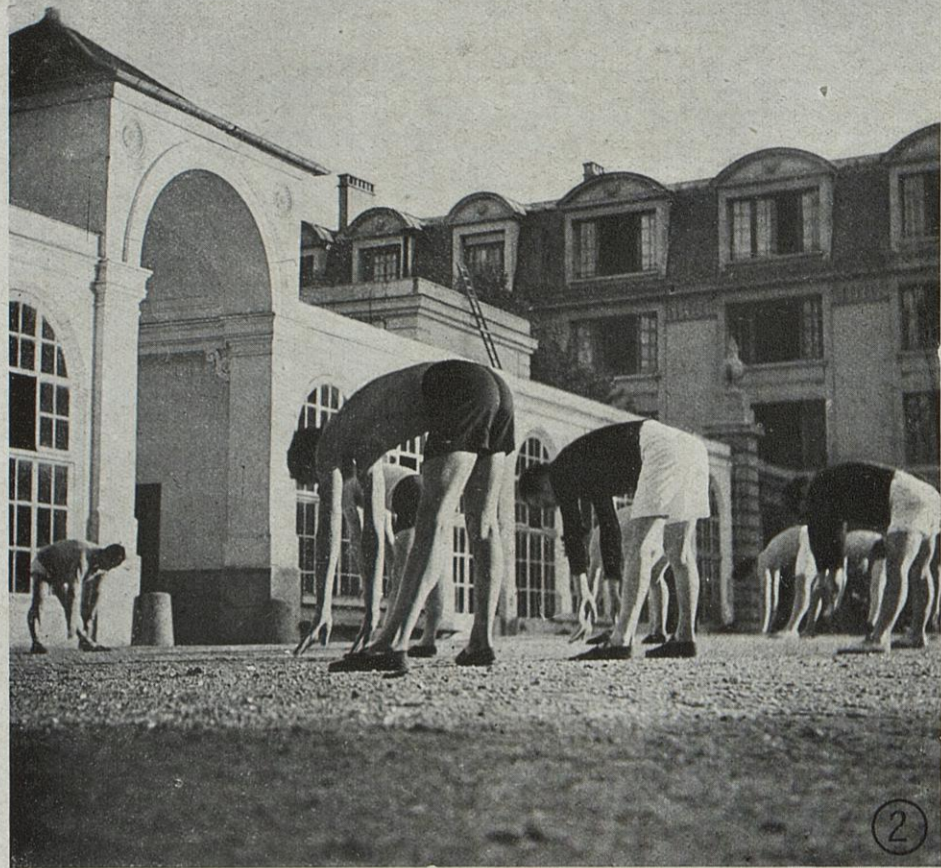


LA GRANDE ENTREE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, RUE D'ULM. A CHAQUE CÉRÉMONIE LA GARDE ENTOURE CE DRAPEAU, LE TROISIÈME DE L'ÉCOLE, OFFERT PAR LOUBET EN 1901.



AU MUSÉE DE L'ÉCOLE LES UNIFORMES DU TEMPS PASSÉ. DE GAUCHE À DROITE LES UNIFORMES DES ÉPOQUES 1796-1804, 1804-1809, 1809-1815, 1816-1822, 1822-1874 et 1945.

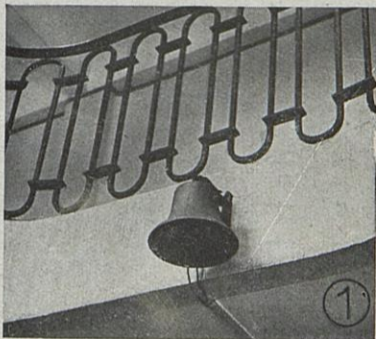
POLYTECHNIQUE (suite)



7 HEURES 30 : LES ELEVES COMMENCENT LEUR JOURNEE PAR LA LEÇON DE CULTURE PHYSIQUE.



APRES LA CULTURE PHYSIQUE ON SE CHANGE : ON ADOPTE ALORS LA TENUE « BATTLE DRESS ».



Depuis des générations cette cloche sonne le réveil à 7 heures du matin.

deux, un service d'importance. En ce temps-là, rappelons-le, l'Allemagne était à deux doigts des rives de la Gironde. Et il ne s'agissait rien moins, pour le colonel Fontala, que de soustraire à la curiosité et à la rapacité de l'occupant, en accord avec Mgr Feltin, un emblème cher à l'esprit français, un drapeau légendaire, en bref un carré de soie tricolore jadis offert par Napoléon à Polytechnique, cette grande école française que le Corse aux cheveux plats appelait « sa poule aux œufs d'or ». Mgr Feltin, cela va sans dire, accepta d'enthousiasme la proposition du colonel. Pour lui comme pour son visiteur, dissimuler le précieux emblème constituait un impérieux devoir auquel il n'avait pas songé un instant à se soustraire...

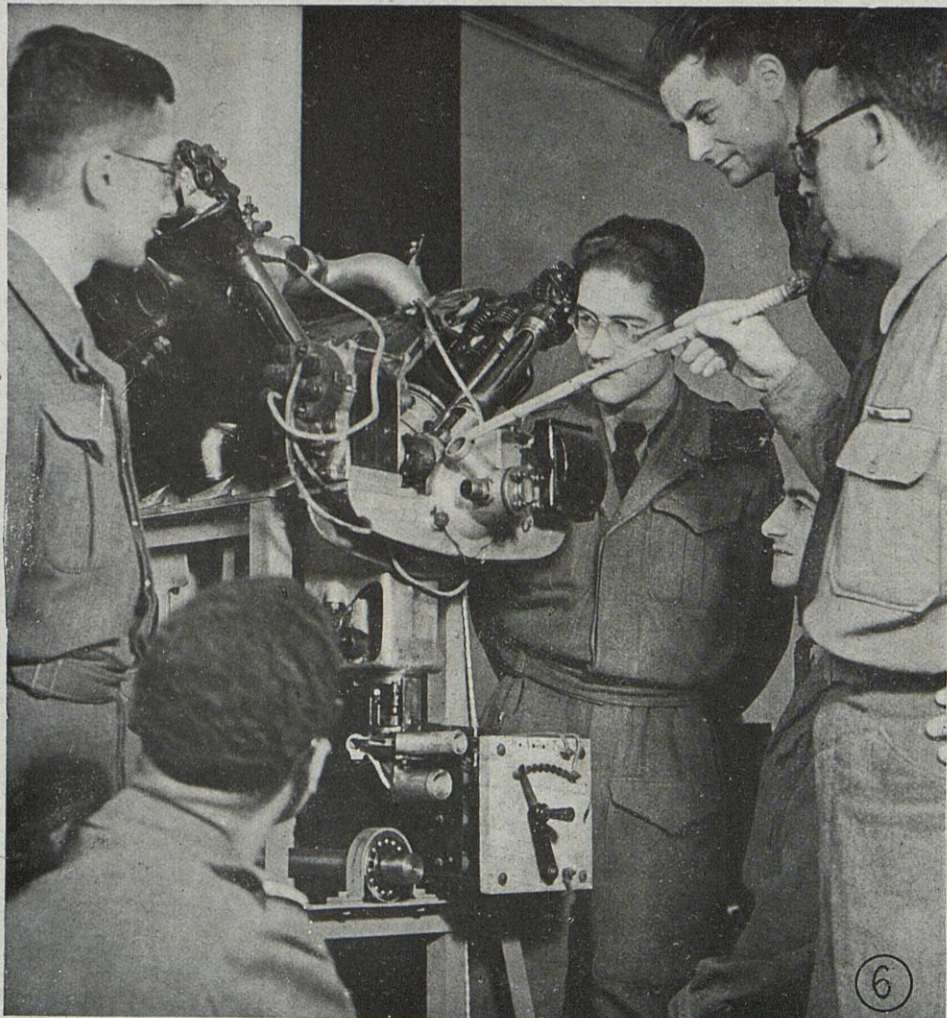
Formant un « carré » total, composé d'un « carré » partiel blanc disposé en losange et occupant son milieu, ce drapeau avait été remis officiellement à l'Ecole poly-

technique par Napoléon le 5 décembre 1804 au cours de la célèbre distribution des Aigles. Celui qui l'avait reçu des mains du « Petit Tondou » était, outre le major de la promotion, un homme qui devait plus tard faire quelque bruit dans l'histoire des sciences puisqu'il s'appelait tout simplement François Arago...

Or, ces jours derniers, le drapeau ainsi caché par le colonel Fontala et Mgr Feltin vient de rejoindre à Paris son berceau primitif, en l'occurrence l'Ecole polytechnique. Ce drapeau, ou plus exactement son double... Car il semble bien, en effet, que le prestigieux emblème remis à l'école par Napoléon en 1804 ait été brûlé aux Invalides le 31 mars 1814. D'aucuns le nient. Ils affirment que cet emblème put être sauvé, avant l'invasion de la capitale, dissimulé dans les caves du Luxembourg et de là acheminé vers quelque musée où nul conservateur ne se soit parvenu jusqu'ici à découvrir sa véritable identité. Faut-il les croire?... Ce qu'il y a de certain, c'est



REPLIQUE DU DRAPEAU OFFERT...



10 HEURES, L'HEURE DES COURS. VOICI DES ELEVES DE L'ECOLE DEVANT UN MOTEUR D'AVION.



DES ARMES ALLEMANDES RAMENEES PAR DES ANCIENS SERVENT A L'EDUCATION DES JEUNES.



4

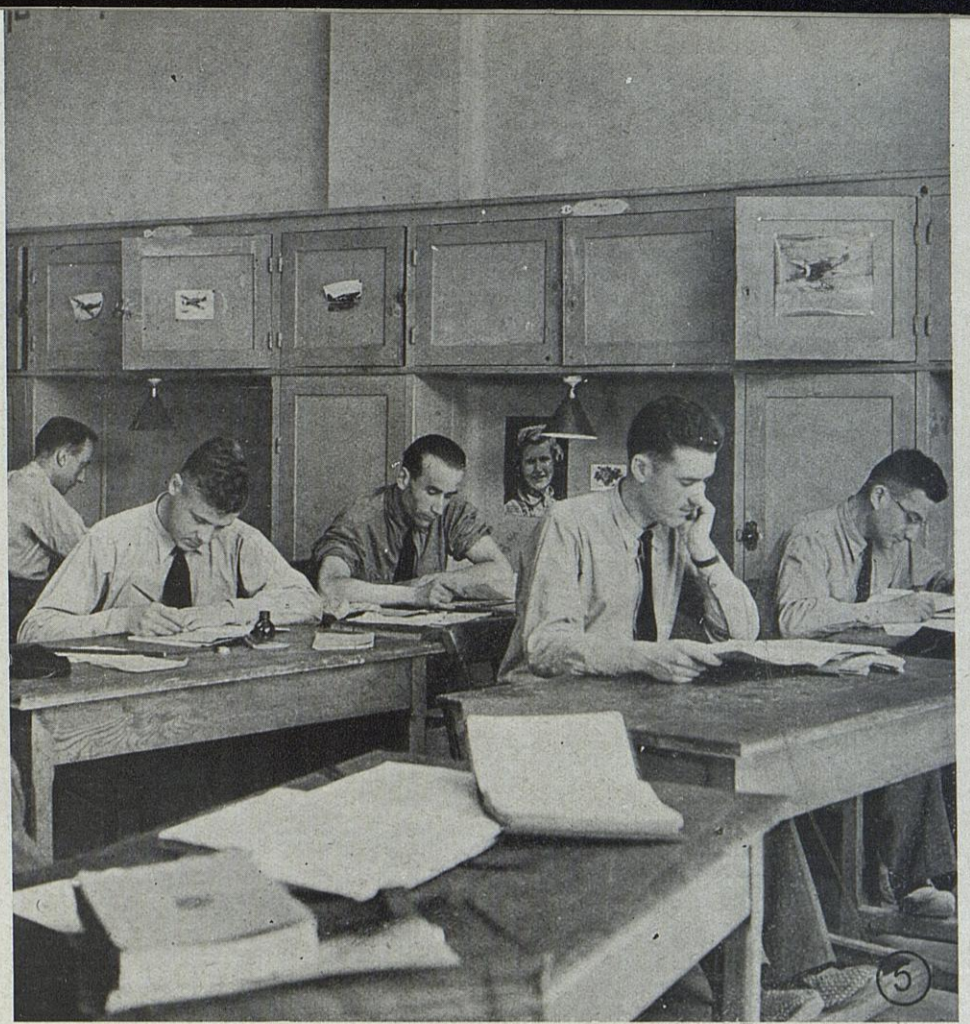
8 HEURES : UNE CEREMONIE SIMPLE MAIS EMOUVANTE, CELLE DU SALUT AU DRAPEAU.



...PAR NAPOLEON I^{er} EN 1804.

que personne ne sait par qui et à quelle date fut exécutée la réplique exacte du drapeau de 1804 — et force nous est bien de constater que cette réplique est ainsi devenue la relique officielle de l'Ecole polytechnique. Il va de soi pourtant que si, un beau jour, un quidam quelconque mettait la main sur l'étendard authentique, l'Ecole polytechnique se trouverait à la tête de deux « drapeaux reliques »... auxquels il faudrait ajouter un troisième drapeau, le drapeau officiel aux trois couleurs verticales de la République, que l'on voit dans chacune des cérémonies auxquelles participe l'immortelle phalange, drapeau qui lui fut délivré par le président Loubet en 1901 et qui fut décoré de la Légion d'honneur en 1914...

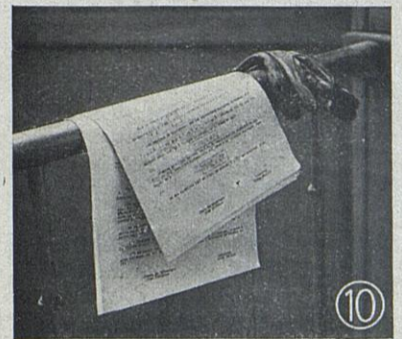
Mais n'allons pas plus loin ! C'est en 1794 que naquit Polytechnique, c'est-à-dire à une heure où il était d'une importance primordiale pour la France révolutionnaire de créer face au monde une pléiade de techniciens civils et militaires. Dépendant alors du ministère de l'Intérieur, n'exigeant des élèves,



5

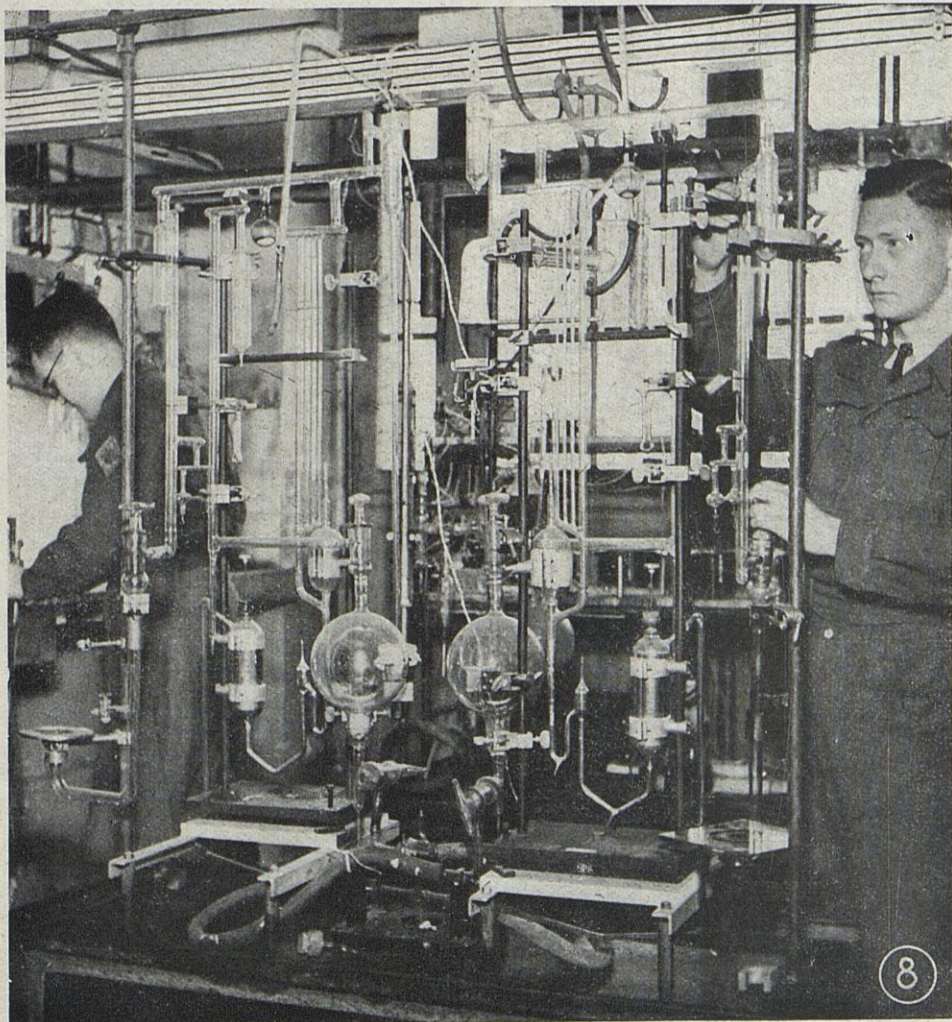
PREMIER LABEUR INTELLECTUEL DE LA JOURNEE : IL FAUT POTASSER DUR UN PROGRAMME DIFFICILE.

à leur entrée, aucune condition de naissance, de fortune ou de titre, l'école n'eut d'abord aucun caractère militaire, mais grâce aux maîtres qui y enseignèrent, tels Monge, Ampère, Gay-Lussac, elle connut rapidement dans le monde un retentissement scientifique considérable. Dans la première période qui suivit sa fondation, ses élèves vivaient d'une solde dont la valeur restait soumise aux fluctuations des crises politico-économiques. La vie de la nation les intéressait donc directement. En outre, ils étaient obligatoirement inscrits dans les sections des gardes nationales. Ceci explique pourquoi ils participèrent à toutes les prises d'armes. Si quelques-uns s'égarèrent avec les insurgés royalistes que Bonaparte dut disperser un jour sur les marches de l'église Saint-Roch, la majorité d'entre eux rallia toujours ces sections républicaines que l'on vit à maintes reprises venir protéger la Convention.



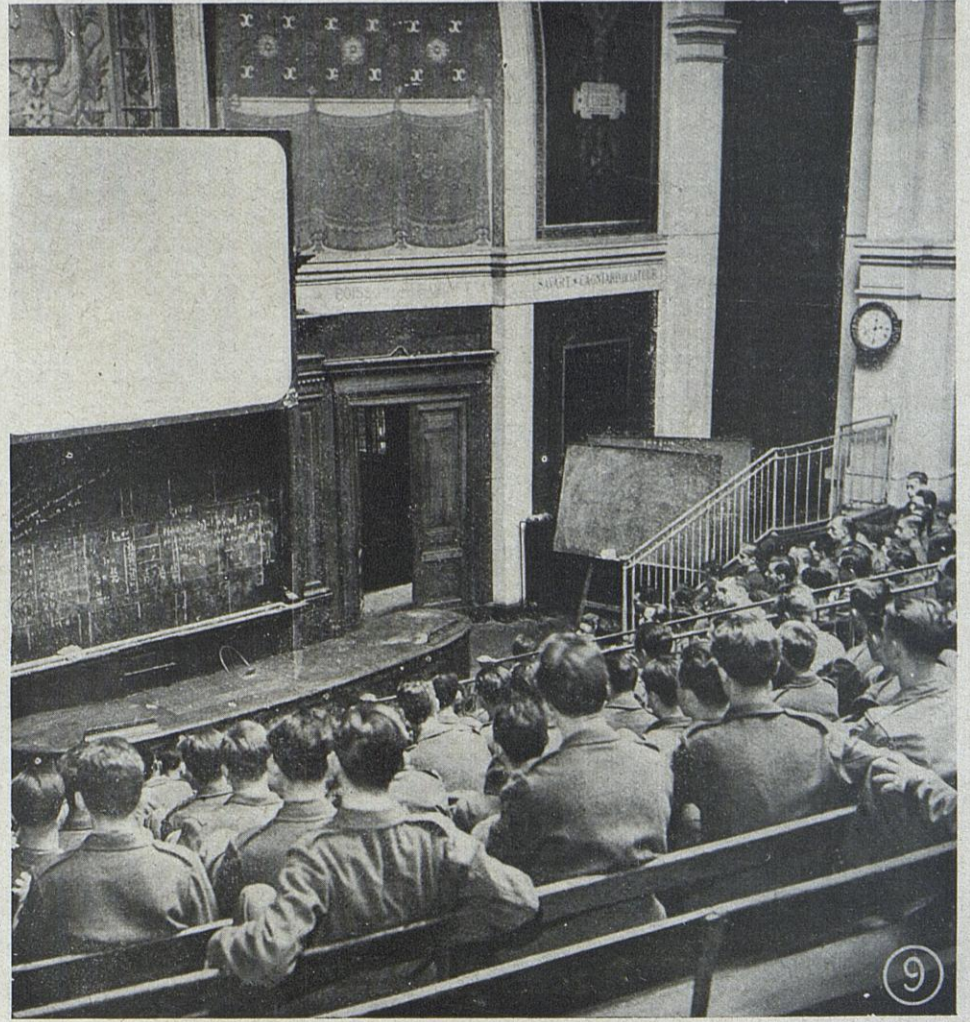
10

"II" passe son examen... Ses gants et ses cours sont restés à la porte fatale !



8

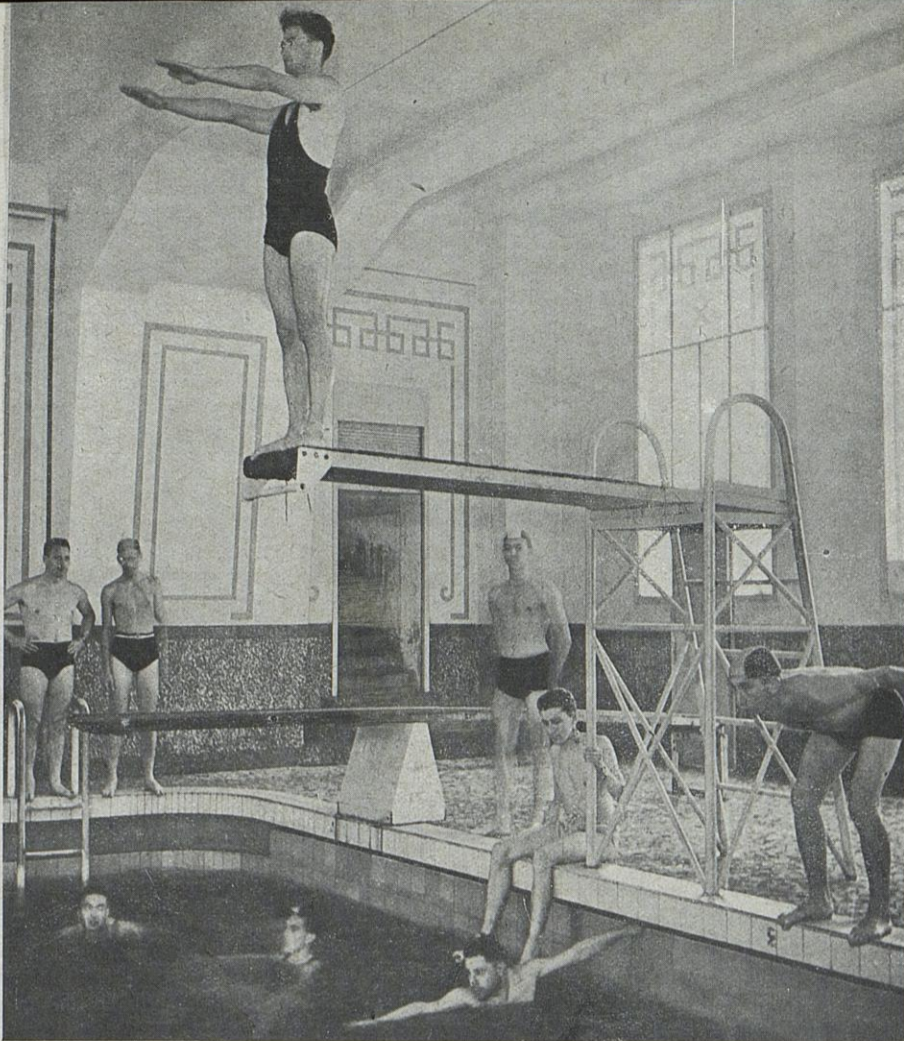
MALGRE DE MEDIOCRES CREDITS, POLYTECHNIQUE DISPOSE D'UN IMPORTANT MATERIEL SCIENTIFIQUE.



9

DANS LE GRAND « AMPHI » LES ELEVES ATTENDENT EN SILENCE L'ARRIVEE D'UN DE LEURS PROFESSEURS.

POLYTECHNIQUE (fin)



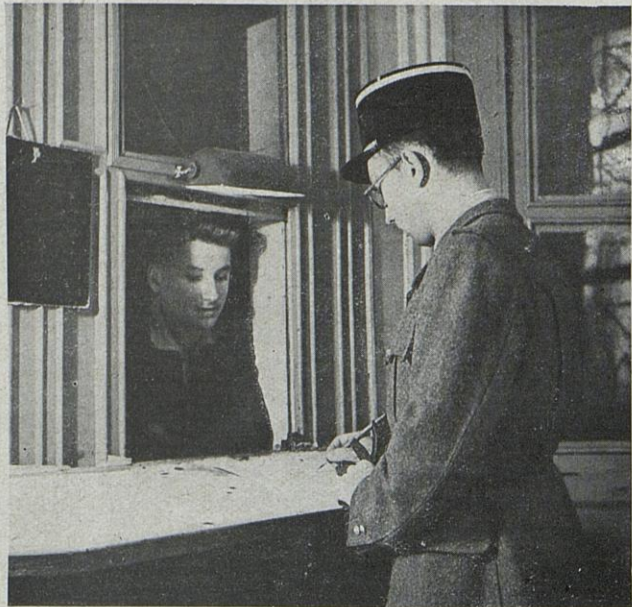
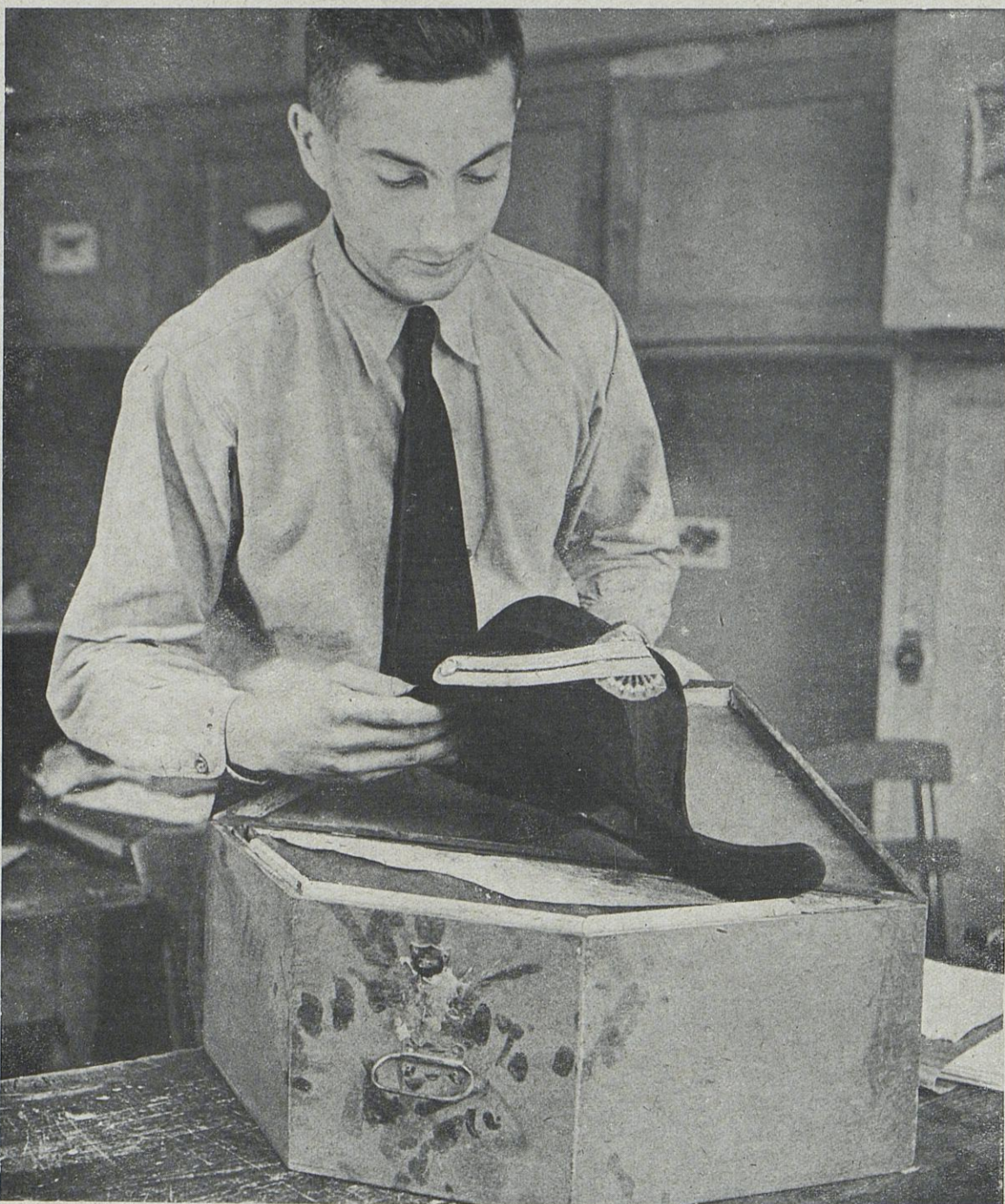
C'EST MAINTENANT L'APRES-MIDI, LE MOMENT DE LA DETENTE, DE LA PERFECTION PHYSIQUE. POLYTECHNIQUE POSSEDE UNE PISCINE MODERNE. TOUS SES ELEVES DOIVENT SAVOIR NAGER.

C'est Napoléon qui, le premier, entreprit d'appliquer aux polytechniciens le régime militaire. Le lieu de l'école fut alors fixé à Paris sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, c'est-à-dire au lieu et place de ce Collège de Navarre que François Villon ne fit que traverser, juste le temps de s'emparer du trésor de l'Université qui s'y trouvait déposé...

Licenciée dès la Restauration, l'École devait être rétablie peu après tant elle s'était avérée nécessaire au bien du pays. Ses élèves furent des journées de 1830 et de 1848. Mais ils furent aussi des grandes batailles douloureuses de la patrie : 1870, 1914, 1939... Aujourd'hui revenue une fois de plus à Paris, à l'issue d'une dernière tourmente, Polytechnique, avec son ancienne discipline militaire, la formation scientifique qu'elle impose à ses élèves, a retrouvé son vrai visage. La durée des cours y est de deux ans, le nombre moyen des élèves d'une promotion, de 250. On y conserve le culte du passé, mais seulement pour ce qui est de la tradition. Car les méthodes d'enseignement ont quelque peu changé. C'est ainsi que, dans cette grande maison française qui prépare à l'ensemble des écoles où se forment nos techniciens, ingénieurs ou officiers en renom, une place prépondérante a été donnée aux sports. Quatre heures par jour sont exclusivement réservées à la culture et à l'entretien du corps des élèves.

Actuellement dirigée par le général Decharme, l'École ne compte pour l'instant qu'un effectif réduit de 180 élèves. Dès la prochaine rentrée, les effectifs redeviendront cependant normaux par suite du retour de candidats aujourd'hui aux armées ou naguère encore déportés outre Rhin. Il est bon d'ailleurs de signaler au passage que Polytechnique qui, durant l'occupation, avait été rattachée au ministère des Communications a maintenant repris sa place auprès du ministère de la Guerre, son véritable chef de file.

(Reportage Christian GUY et Henri FRÉCHOU.)



JOUR DE SORTIE, MAIS IL Y A LE CONTROLE AU PASSAGE !...

QUAND VIENT UN GALA, IL FAUT SORTIR LE « BI-CORNES ». C'EST UN CHAPEAU SOLENNEL CELEBRE DANS LE MONDE ENTIER.

LES DANGERS DE L'ALCOOLISME

On ne peut nier que les restrictions actuelles, l'interdiction de vendre au comptoir des apéritifs trop alcoolisés et de servir du vin en dehors des heures des repas, la raréfaction des stocks de produits fermentés et de liqueurs distillées ont plus fait contre l'alcoolisme que cinquante années de discussions parlementaires. Mais qu'advient-il demain de ces avantages quand seront supprimés le contingentement et les cartes, que l'approvisionnement en vin sera redevenu normal et que les fabricants d'alcools et de liqueurs anisées tenteront de reprendre l'exploitation de leur fructueuse industrie ?

Cette angoissante question mérite qu'on s'y arrête. Faisons donc le point de la position actuelle et essayons d'en tirer quelques conclusions pour l'avenir.

Précisons d'abord que l'alcool, pris en doses faibles et fractionnées, est un aliment qui, d'après de récentes et savantes recherches, paraît indispensable à la respiration élémentaire des cellules de notre corps. Aussi retrouve-t-on toujours dans notre organisme, même si on ne lui en fournit pas, l'alcool (alcool endogène) qu'il fabrique pour l'engager dans le mécanisme complexe de ses combustions intimes. Inutilisable dans la lutte contre le refroidissement, l'alcool est indirectement capable de stimuler le travail musculaire (aliment dynamophore).

On admet que l'homme — ainsi d'ailleurs que les animaux pris d'ordinaire comme sujets d'expérience — peut normalement utiliser 1 gramme d'alcool par jour et par kilogramme corporel. Au delà, cette substance s'accumule dans les tissus et, par imprégnation, entraîne une altération progressive des humeurs, indice de l'acidification des tissus, qui se traduit par une diminution de la réserve alcaline sanguine et des troubles nerveux et musculaires. L'atténuation et le ralentissement des réflexes sont, en particulier, cause de l'aggravation des accidents d'automobile et d'une plus grande fréquence des accidents du travail. Ils sont la première étape d'un achèvement lent vers les formes hallucinatoires et délirantes, justification de l'adage populaire : « l'alcool rend fou ». Chez les anciens traumatisés du crâne, les manifestations épileptiques sont fréquentes.

Les troubles gastriques et intestinaux, avec diminution des propriétés digestives, se rencontrent habituellement chez les gros consommateurs d'alcool et s'accompagnent souvent de lésions des viscères (foie, reins et cœur, notamment) et des glandes endocrines (thyroïdes, ovaires). L'atteinte de la fonction génitale, chez l'homme, est moins facile à déceler ; mais, déjà, dans *Amphitryon*, Molière se fait l'écho de l'opinion médicale :

Les médecins disent, quand on est ivre,
Que de sa femme on se doit abstenir,
Parce qu'en cet état, il ne peut advenir
Que des enfants pesants et qui ne sauraient vivre.

On sait que, chez la mère, l'alcool passe à travers le placenta, ce qui explique pour une large part la haute mortalité des enfants d'alcooliques et la fréquence des tares qui frappent ceux qui survivent.

La tuberculose était, avant la guerre, si souvent observée chez l'alcoolique que la carte départementale de fréquence de cette maladie se superposait assez exactement à celle de la consommation des boissons fermentées ou distillées ; qu'on en juge par ce tableau :

	Consommation d'alcool en litres par habitant et par an.	Décès par tuberculose, par an et pour cent mille habitants.
Seine-Inférieure	11,8	170
Somme	9,1	110
Calvados	9,1	116
Pas-de-Calais	7,8	116
Pyrénées-Orientales	2,8	53
Var	2,7	88
Hérault	1,9	95
Dordogne	0,8	59
Landes	0,7	52

Les mesures sévères de réglementation prises au cours des guerres ont toujours plus ou moins entravé le développement de l'alcoolisme. Mais, les hostilités terminées, celles-ci sont bientôt rapportées et la politique électorale l'emporte qui ménage les débitants de boisson et protège les bouilleurs de cru.

On n'ignore pas que le privilège des bouilleurs de cru, codifiés en 1875, permet à tout viticulteur, voire à tout cultivateur, de distiller par an, sans payer de droits, dix litres d'alcool. Inutile d'ajouter que ce chiffre

est, presque toujours, largement dépassé et que le surplus de la production fait l'objet d'un commerce extra familial. Supprimé le 30 juin 1916, ce privilège fut rétabli le 24 février 1923. Limité par le décret-loi du 20 juillet 1940, il est aujourd'hui l'objet d'une surveillance efficace ; mais pour combien de temps ?

D'année en année, le nombre des bouilleurs de cru s'est régulièrement augmenté :

en 1886	69.162
en 1917	778.028
en 1925	2.635.244

Il en est de même du nombre de débits :

en 1855	291.000
en 1912	282.000

Ce dernier chiffre, du fait de la guerre, tomba toutefois à 259.000, en 1919, mais remonta par la suite :

en 1931	481.000
en 1932	488.900

En France, on comptait ainsi environ 1 débit de boisson pour 80 habitants, alors qu'à la même époque on dénombrait :

En Amérique, un débit pour 188 habitants
En Allemagne, un débit pour 296 habitants
En Angleterre, un débit pour 430 habitants
En Suède, un débit pour 3.000 habitants

Depuis, la loi du 24 septembre 1941 a ramené — du moins théoriquement — à 1 pour 450 habitants le nombre des débits tolérés dans notre pays ; mais cette loi respecte les droits acquis. C'est dire qu'elle n'eut pratiquement aucun effet et qu'elle ne fut pas respectée et des fabrications de spiritueux sera de nouveau permise, tous les excès recommenceront !

Quoi qu'il en soit, enregistrons les résultats obtenus ces dernières années et constatons que, pour une fois du moins, le régime des restrictions a eu du bon. Le service de la clinique médicale de l'hôpital Bichat a vu, de 1938 à 1944, descendre le nombre des cirrhoses du foie d'origine alcoolique de 22 à 3 ; soit une chute de 87 %. De même, on a pu noter à l'hôpital Saint-Antoine dans le service des agités, qui chaque année comporte 4 à 500 entrées, une diminution très sensible de la proportion des alcooliques, celle-ci étant, chez les hommes, tombée de 65 % en 1938 à 24 % dans le deuxième semestre de 1941 et, chez les femmes, de 22 % à 8 %. L'infirmerie spéciale de la Préfecture de Police, qui comptait 330 alcooliques au cours de 1939, en abrita seulement 39 en 1942.

Parallèlement, le nombre des diverses manifestations de la tuberculose aurait dû aller diminuant. On sait, hélas, qu'il n'en fut rien (1). Car la sous-alimentation agit sur l'organisme (par ses insuffisances et ses déséquilibres) de même manière que l'alcoolisme et le terrain affaibli par cette autre cause se montre plus favorable encore à l'infection tuberculeuse !

Les cas d'agitation liés à l'ingestion de boissons alcooliques ont considérablement diminué ; mais il s'en rencontre toujours, çà et là, chez les bénéficiaires du marché noir qui peuvent, au prix fort, se procurer à leur gré vins, alcools et apéritifs. Dès que la vie redeviendra normale, très vite reparaitront donc les accidents qui vont des simples formes délirantes au *delirium tremens*. D'ailleurs, même en tenant compte, sur ce point précis, d'une amélioration indéniable, peut-on vraiment parler en général d'une diminution des troubles mentaux ? Le problème mériterait un examen plus approfondi.

On ne peut également passer sous silence l'extrême nocivité de l'alcoolisme clandestin qui a déjà fait de nombreuses victimes. A l'alcool *éthylique*, redevenu rare (alcool de vin, de fruits ou de produits divers fermentés) s'est peu à peu substitué, en effet, dans les officines louches, l'alcool *méthylique*, obtenu par la distillation du bois. Parce qu'il bloque dans l'organisme les fonctions intimes de respiration tissulaire, cet alcool se révèle particulièrement toxique. Aussi a-t-on enregistré plusieurs cas de morts brusques après ingestion de « pastis » frelatés ou de « fines » adultérées.

Est-on assuré, par ailleurs, que la privation excessive de boissons alcooliques, et spécialement de vin, fût en tout point favorable à notre organisme ?

Absorbé en quantité raisonnable et seulement au moment des repas, le vin n'est pas seulement bien toléré, il constitue encore un excellent élément de défense contre les infections éventuelles et les auto-intoxications. Sabrazès a montré son réel pouvoir antiseptique sur les bacilles typhiques qu'il détruit dans un délai qui varie de dix minutes à trois heures ; Gæhlinger vante son action dans la colibacillose et Doléris montre curieusement que les buveurs d'eau sont plus fréquemment touchés par l'appendicite que les amateurs de vins. L'on conçoit que la légère acidification qu'engendre le vin puisse heureu-

sément combattre les putréfactions intestinales alcalines liées à la consommation répétée de la viande. Son action stimulante s'exerce sur l'estomac en provoquant un afflux de globules blancs (défenseurs de l'organisme) et sur la musculature du tube digestif, favorisant ainsi l'exonération. Les effets diurétiques, principalement des vins blancs, sont également à retenir. Il n'est pas jusqu'aux lavements de vin qui ont, très justement, pris, dans la lutte anti-infectieuse, une place importante.

Le végétarisme pourrait, à la rigueur, justifier l'usage de l'eau comme boisson unique. Mais doit-on oublier que cette eau, très souvent, sert de véhicule aux colibacilles, aux microbes de la typhoïde, de la dysenterie, et aux œufs des vers intestinaux ? Nous assistons précisément à une recrudescence des maladies dues à ces hôtes parasites.

Le vin, coupé d'eau, apparaît la meilleure boisson à conseiller sous climat français moyen. A condition de n'en point donner aux enfants trop jeunes ni aux malades qui ne le peuvent supporter. Tout ceci est une question d'opportunité et de dose. Par une large part faite au repos et à la culture physique, les surmenés — après rétablissement de leur équilibre perturbé par une vie moderne trop active — peuvent eux aussi « mériter » le vin. Ce n'est point ici le lieu de lui opposer le cidre et la bière, nous nous en dispenserons, chacune de ces boissons ayant ses qualités propres. Posons en principe qu'elles peuvent, compte tenu de leur richesse alcoolique, se substituer l'une à l'autre dans les régions où leur usage prédomine.

En matière de vin, comme en matière d'alcool, la fraude est à redouter. Il ne devrait y avoir place en France, si favorisée par le sol et le climat, que pour les grands crus (réservés aux jours de fête) et les bons ordinaires. Devraient être éliminés tous les vins traités, coupés, plâtrés, additionnés d'antiseptiques, préjudiciables à la santé.

Où s'arrête, pour l'individu normal, la dose de vin utile ? Trois quarts de litre, si le vin titre 10 degrés, pour un sujet du poids moyen de soixante kilos. Encore ne devra-t-il le consommer qu'aux repas, parce que, pris sans autre aliment, le vin devient vite une cause de déséquilibre alimentaire et agit alors sur l'organisme, à la façon des doses trop fortes. Les libations excessives, qui conduisent à une ivresse légère, tolérées, dit-on, par Gallien une fois par mois, ne doivent être qu'exceptionnelles, afin que les effets en disparaissent aussi rapidement que la migraine qui leur succède.

Par contre, l'abus *quotidien*, même faible, est par-dessus tout condamnable. Celui qui, régulièrement, consomme plus d'un litre de vin par jour est déjà un alcoolique. On oublie, trop souvent, que ce litre équivaut sensiblement à un quart de litre d'eau-de-vie. Plus préjudiciable encore sont les apéritifs et les liqueurs anisées riches en essences, dont l'action nocive s'ajoute à celle de l'alcool et qui sont d'autant plus agressifs qu'ils arrivent dans un estomac vide.

Dès maintenant devrait commencer la campagne anti-alcoolique qui, seule, peut empêcher demain la France de sombrer comme hier dans un lac d'alcool. Nous y verrions avant avantage — dès l'école — une éducation de l'enfant et de l'adolescent, une éducation de la fillette : un simple exposé de faits justes, complété par un appel à l'intelligence, au bon sens et à la morale. Avec, pour justifier cet enseignement, adjonction à tous les examens de fin d'études d'une épreuve anti-alcoolique.

Une politique du bon vin, si elle est bien comprise et dirigée, redonnera à la France le renom qu'elle a autrefois mérité et qu'elle se doit de retrouver. Qu'on n'oublie pas cependant que, pour être bien toléré, le vin le meilleur doit être pris aux heures des repas. Il en est de même des armagnacs, des cognacs et de toutes les boissons distillées naturelles, dont la consommation doit rester occasionnelle et limitée.

Hors de ce temps, l'interdiction du vin et des boissons alcooliques et leur remplacement par des jus de fruits naturels et convenablement préparés ne peut être que favorable à la santé.

D'autres mesures s'imposent sans doute que nous laissons à la sagacité du législateur : réglementation de la fabrication et suppression de la publicité de tous apéritifs et mixtures alcoolisées, aggravation des peines pour délits commis en état d'ivresse, faculté donnée aux tribunaux de diriger les alcooliques dangereux pour la santé publique vers des hôpitaux spécialisés pour cure de désintoxication, etc.

Il convient toutefois que le législateur sache que l'alcoolisme est une maladie, qui se soigne et se guérit, qu'un internement intempestif risque de compliquer, en déclenchant des crises graves chez le sujet auquel on l'applique. Qu'on le guérisse d'abord, qu'on le punisse ensuite, la santé publique y trouvera son compte et la moralité n'y perdra rien.

Raoul LECOQ.

(1) Lire à ce sujet *Le Monde Illustré* du 7 juillet 1945.

LE PLUS ÉMOUVANT HOMMAGE
DE PARIS A PAUL VALÉRY
LA VEILLÉE FUNÈBRE SUR LE
PARVIS DU PALAIS DE CHAILLOT



SÈTE A RETROUVÉ PAUL VALÉRY

IMMENSE douceur de ce cimetière aux tombes blanches, entre lesquelles semblent se jouer les voiles latines des barques de pêche. Une pureté calme s'étend sur l'esprit apaisé par cette symphonie où se fondent le vert profond des pins et des cyprès, le bleu mouvant et la blancheur des voiles et des tombes qui se répondent. Il est parfois des lieux dont on se demande ce qu'ils ont pu apporter de secrets au poète qui les chanta. Ici, dans ce cimetière que Paul Valéry baptisa, — puisqu'il n'était jusqu'alors que le « cimetière Saint-Charles » — le simple promeneur n'a nulle peine à retrouver ce qu'y cherchait l'auteur de « la Jeune Parque » : la poésie à l'état pur. Aux flancs de cette colline où « les parfums, les couleurs et les sons se répondent », mêlés à cette terre des morts sur laquelle

planent et se croisent la pureté des croix, des voiles et des mouettes, dans ce silence lumineux fait de mille petits bruits indistincts, les lignes de Valéry à Mallarmé prennent toute leur valeur : « Nous étions nourris de musique et nos têtes littéraires ne rêvaient que de tirer du langage presque les mêmes effets que les causes purement sonores produisaient sur nos êtres nerveux. »

Face à la mer « toujours renouvelée » où tout à l'heure ce Prince de l'Esprit ne sera plus qu'un parmi les morts, comment ne pas entendre se glisser encore la voix du poète? Hélas ! toute méditation n'a de



La maison natale du poète, à Sète, a été détruite par la guerre.



Pour recevoir et veiller le corps du poète, une chapelle ardente avait été érigée dans le parloir du collège communal de Sète. A cet endroit, en juillet 1935, le grand Paul Valéry avait dit en termes émouvants son amour de la terre natale.



VENDREDI 27 JUILLET LE CORPS DE PAUL VALÉRY S'EN VA VERS LE « CIMETIERE MARIN ».

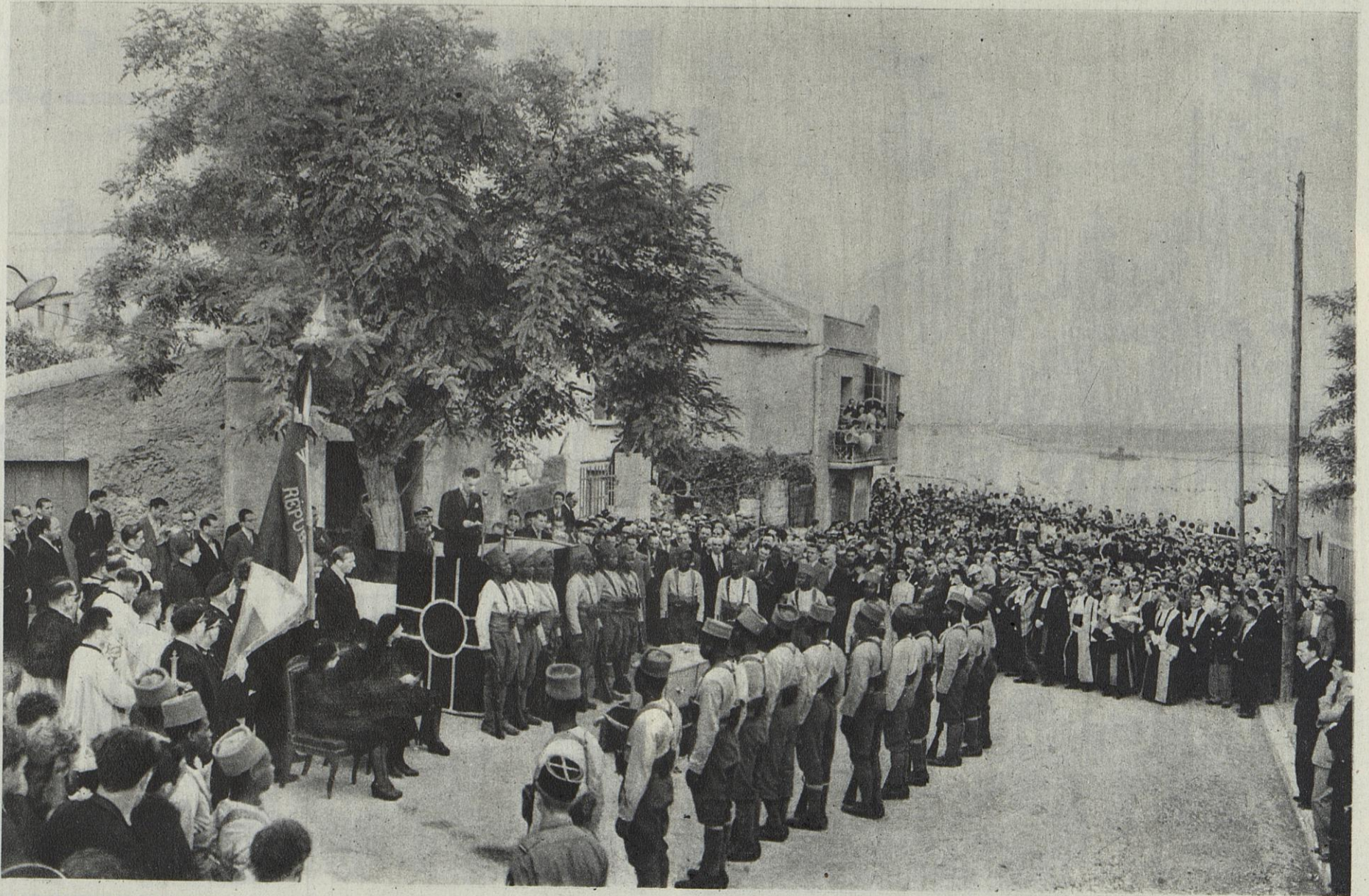


A PAS LENTS, LE CORTEGE PASSE SUR LES QAIS, AU MILIEU DE LA POPULATION EMUE.





C'EST ICI LE CIMETIERE MARIN QUE CHANTA L'AUTEUR DE « LA JEUNE PARQUE ». ET L'ON PENSE A SON VERS IMMORTEL : « LE BLANC TROUPEAU DE MES TRANQUILLES TOMBES. »



LE LONG CORTEGE EST ARRIVE A LA PORTE DU SUPREME REPOS, IL S'Y ARRETE UN INSTANT POUR RENDRE A CELUI QUI N'EST PLUS L'HOMMAGE DE SON ETERNELLE ADMIRATION.

LE CIMETIÈRE MARIN : ICI DORT LE POÈTE

fin que prosaïque et les « vérités ordinaires » ne laissent qu'une courte trêve à l'esprit.

« Le vent se lève, il faut tenter de vivre », et dans sa ville natale qui voulut, à son tour, offrir un ultime hommage officiel au plus illustre de ses enfants, chacun s'apprête et lustre son costume ou son devant de porte et polit une nouvelle fois le discours valéryen qu'il faudra prononcer. Allons ! le moment est venu ! Voici l'instant où s'accomplit le vers, doucement ironique, que Valéry écrivait en ce combien beau Cimetière Marin :

« Maigre immortalité noire et dorée... »

Vendredi 18 heures. Par une chaleur étouffante, le long cortège s'étire devant les escaliers du collège dont une longue draperie noire endeuille la façade. Après le fourgon où s'amoncellent les gerbes de fleurs, viennent le drapeau de la ville et le clergé. La musique militaire régionale précède un détachement de troupes coloniales que suit le corbillard. Le deuil est conduit par Mme Vve Paul Valéry.

Après un passage sur les quais et à travers les rues étroites et pittoresques du quartier des pêcheurs, voici le Cimetière Marin qui resplendit sous le soleil, aimé du poète :

« Soleil Soleil !... faute éclatante !
« Toi le plus fier de mes complices... »

Protégée par les cyprès majestueux qu'agite parfois le grand vent du large, simple et blanche, la tombe des Valéry est aujourd'hui ouverte. Ou plutôt la tombe de la famille Grassi, puisqu'italien d'origine, Paul Valéry repose désormais sous la pierre où sont gravés les décorations et les titres de

E CAVALIERE GIULIO DE GRASSI,
CONSOLE D'ITALIA,
CAVALIERE DE LA LEGION D'ONORE,
OFFICIALE DES MAURIZIO E LAZZARO

La tombe est refermée. Le pur et clair soleil languedocien l'enveloppe, et, pendant que l'on rend les honneurs, plus d'un esprit recueilli, en hommage fervent, entend monter en lui les rythmes enchanteurs créés par celui que les hommes libres viennent de perdre...

Est-il possible de discerner dans l'œuvre de Paul Valéry une quelconque influence de cette « île singulière qui, selon sa propre expression, se rattache tout juste au continent par deux bandes de sable fin » ? Nous ne saurions l'affirmer car, malgré l'enseignement qu'y reçurent ses jeunes années, Valéry est rarement revenu sur les rives de l'étang de Thau. Et pourtant son amour pour Sète, c'est dans ses écrits mêmes que nous l'irons chercher. Le 13 juillet 1936, dans un discours de distribution des prix, prononcé en ce lieu même où fut érigée, vendredi, sa chapelle ardente, Paul Valéry disait à ses jeunes auditeurs : « Les circonstances m'ayant fixé loin de Sète depuis nombre d'années, j'ai observé souvent que ma pensée ne pouvait s'approfondir quelque peu, que je ne retrouve au fond de moi quelque impression d'origine toute sétoise. Croyez bien, mes enfants, que toute pensée a son port d'attache et que, si vieil académicien qu'on soit, il suffit de réfléchir pour retrouver quelque heure primitive et décisive de la formation de sa pensée... Je dis que si, d'événements en événements, et d'idées en idées, je remonte le long de la chaîne de ma vie, je la trouve attachée par son premier chaînon à quelqu'un de ces anneaux de fer qui sont scellés dans la pierre de nos quais. L'autre bout est dans mon cœur ».

Et, pendant que la brume marine estoimpe quelque peu le feu brûlant du ciel, Paul Valéry, ce soir, repose au doux creux d'une tombe blanche qu'illuminera par instants « la lanterne d'un phare étincelant au-dessus des feuillages ».

Jean BIROUSTE.

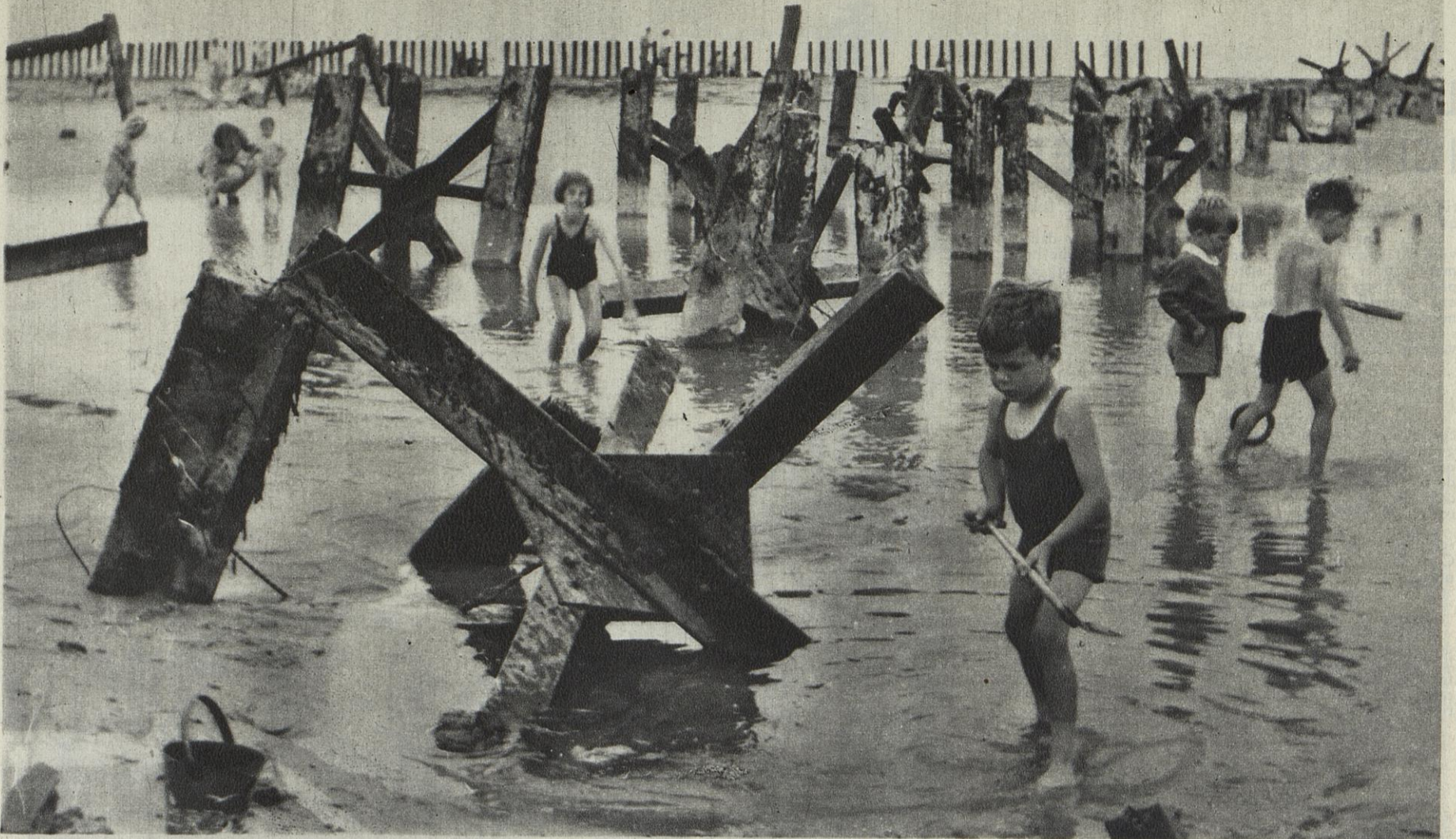
Reportage photographique Henri FRECHOU.



IL MEDITAIT JADIS DANS CE PETIT CIMETIERE, AU PIED DE CES NOIRS CYPRES : « JE HUME ICI MA FUTURE FUMEE. »



C'EST FINI... PAUL VALÉRY REPOSE EN SA TERRE... « UN PEUPLE VAGUE AUX RACINES DES ARBRES... A DEJA PRIS TON PARTI LENTEMENT... LE DON DE VIVRE A PASSE DANS LES FLEURS. »



APRES LES HORREURS DE LA GUERRE. LES JEUX DE LA PAIX. LES PETITS ENFANTS BELGES APPRENNENT A GOUTER LES PLAISIRS DE LA MER AU MILIEU DES DEFENSES ANTICHARS.

SUR LES PLAGES DE BELGIQUE LA VIE RENAIT

BOULEVERSE dès mai 1940, le littoral belge, ce littoral fait de sable fin, sur lequel chaque année venaient s'ébattre, joyeuses, des foules immenses, devait cruellement souffrir de l'occupation allemande. Sur toutes les plages les Allemands avaient dressés des centaines de blockhaus, des milliers de défenses anti-chars, semé des mines, tissé un inextricable réseau de barbelés. La guerre, avec son arsenal d'outils sinistres avait chassé le babil des enfants, les rires des grands, le bonheur de vivre. Dès la libération, pourtant, nos amis belges s'acharnèrent à neutraliser, puis à démolir, la plus grande partie possible du lugubre labeur allemand. Vint le soleil d'été : sevrés pendant cinq années des plaisirs de la mer, les Belges revinrent en foule. C'est ainsi qu'Ostende, Le Zoute, Blankenberghe, etc., ont presque repris leur visage d'antan. Pas tout à fait cependant, car ces cinq années de misères les ont quelque peu défigurées. Et il semble que le soleil caressant le sable blond, patinant les corps et les visages, ait repris lui aussi sa course au bonheur, un moment interrompue...



A KNOCKE, DES SOLDATS BRITANNIQUES VIENNENT OUBLIER LES FATIGUES DES MAUVAIS JOURS.



SUR LA PLAGE DU ZOUTE, LA FOULE DES BAIGNEURS DEVIENT CHAQUE JOUR PLUS DENSE.

...MAIS LE CÉLÈBRE CASINO D'OSTENDE N'EST PLUS !



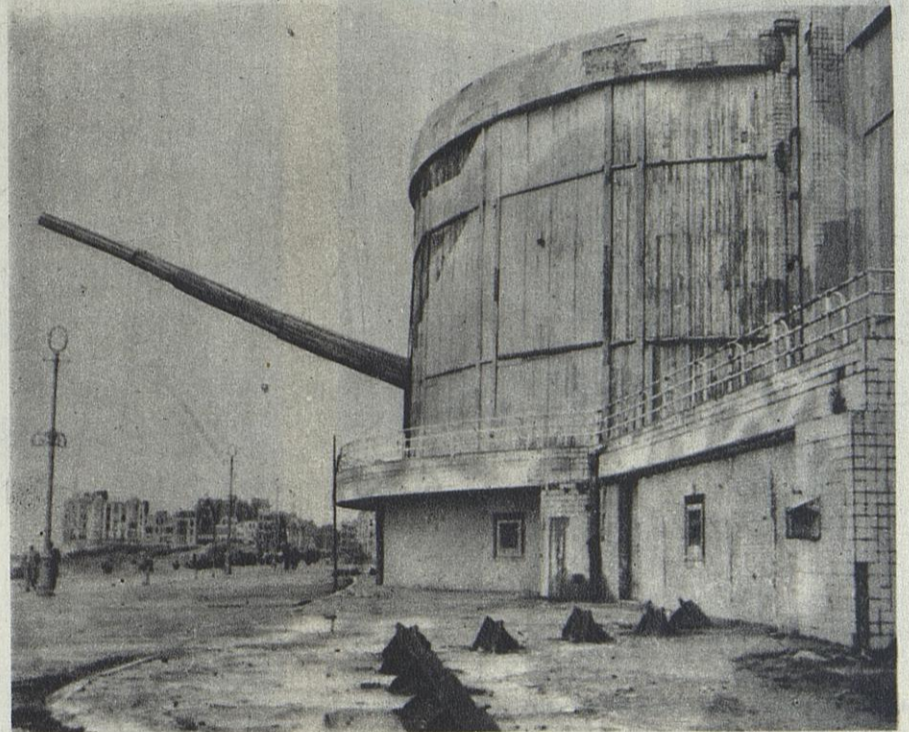
Avant la guerre, le casino Kursaal était l'orgueil d'Ostende, la reine des plages belges, la plage des rois. Dès le début de l'occupation, les Allemands s'empressèrent de le démolir...



...et de construire sur son emplacement cet affreux blockhaus de béton et de ciment qu'on voit ci-dessus. Ostende n'oubliera pas cette mutilation, œuvre de la barbarie teutonne !



Le visage d'Ostende, victime des méfaits allemands, a d'ailleurs été complètement bouleversé par la guerre, et cette vue du côté nord de la digue en est une preuve éclatante.



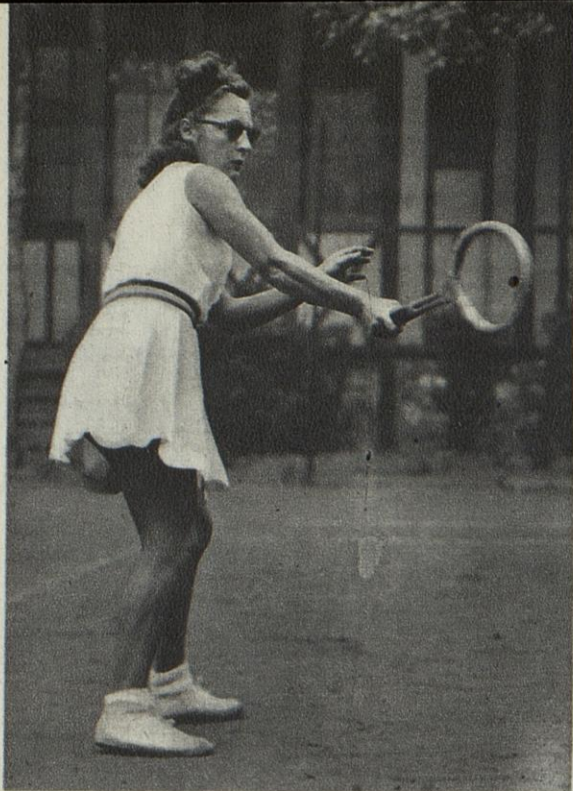
A Knocke, les Allemands avaient camouflé le casino en blockhaus et armé celui-ci d'un gigantesque canon... en bois. Astuce d'un goût douteux qui ne trompa personne !



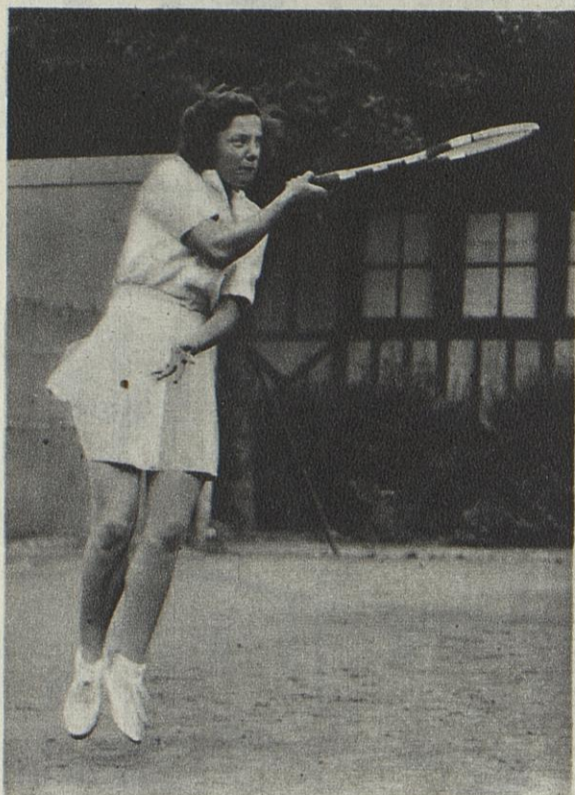
Ces miroirs accrochés par les nazis devaient fidèlement refléter les flammes des canons alliés en cas de débarquement et faire croire ainsi à une réplique de l'artillerie allemande.



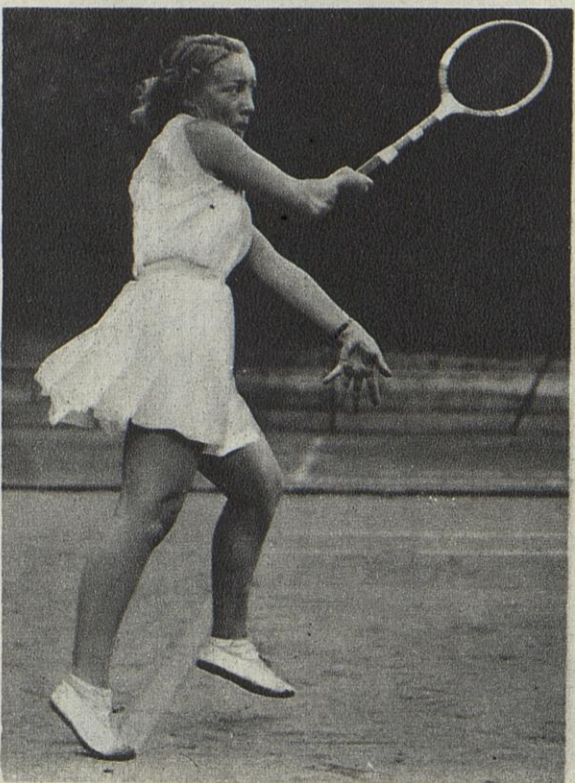
Comme en France, sur le littoral de l'Atlantique et de la Manche, les mines sévissent, infestant la côte et rendant inaccessibles, sous peine de mort, de nombreuses villas des plages



UNE ATTITUDE DE Mme JANIN, AU CRITERIUM DE FRANCE.



Mlle BOURBONNAIS SE RENCONTRÉ AVEC Mlle PERRENOT.



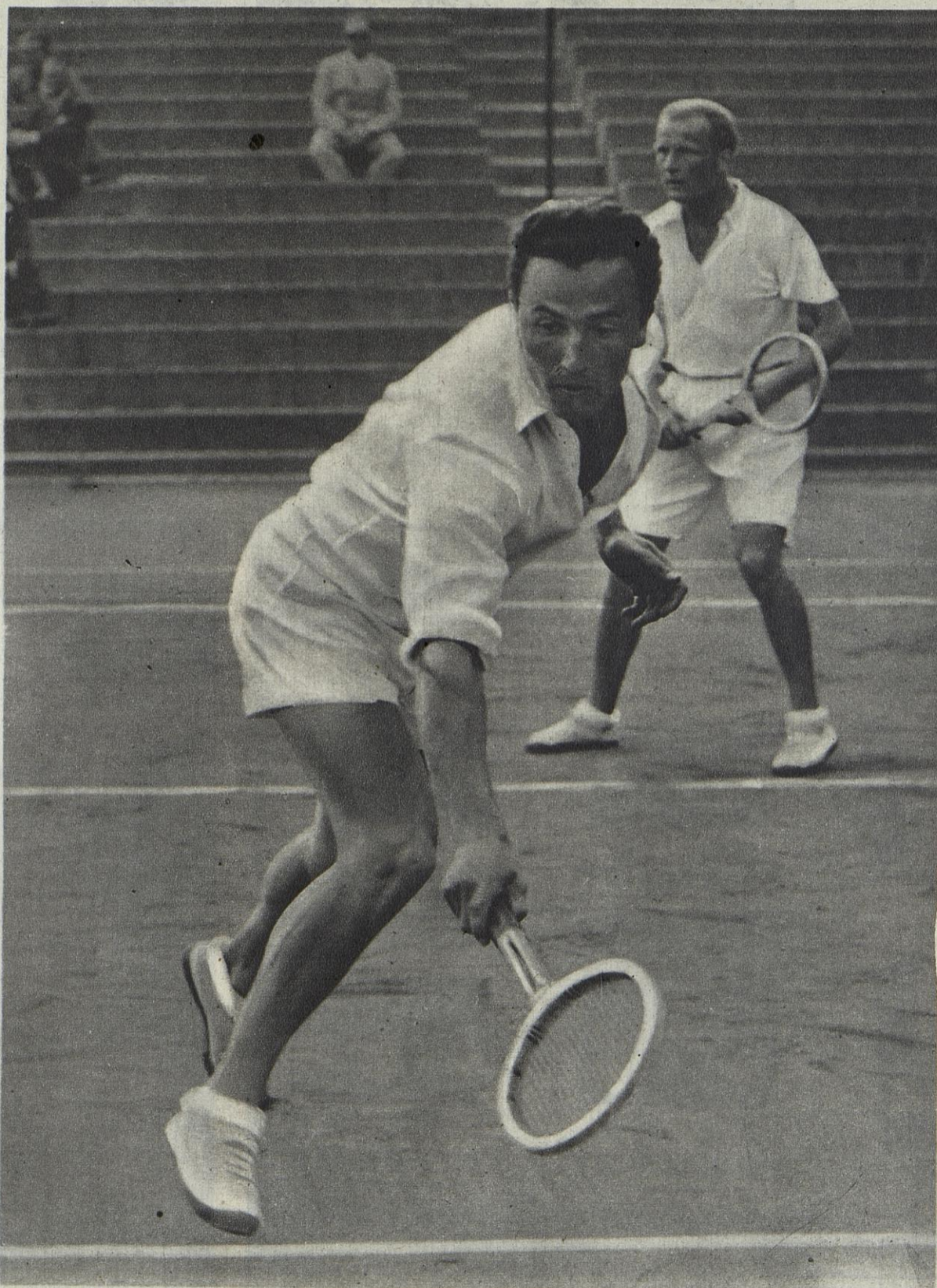
Mme LANZENBERG, EN PLEIN EFFORT, MONTE AU FILET.

SPORTS QUE VALENT ACTUELLEMENT LES JOUEURS DE TENNIS FRANÇAIS ?

Qui ne se souvient de nos « mousquetaires » du tennis, les Cochet, Borotra, Lacoste, Brugnon, qui nous glanèrent avant guerre une belle moisson de lauriers, jusques et y compris la Coupe Davis, ce véritable critérium du tennis mondial ? Mais durant cinq ans, nos joueurs n'eurent guère l'occasion de se produire : Pierre Pellizza et Yvon Petra furent prisonniers, Destremau, Abdesselam mobilisés, et bien d'autres... Que valent donc aujourd'hui nos as de la raquette ? Les championnats de France qui se poursuivront jusqu'à dimanche sur les courts de Roland-Garros nous permettront de juger de leur valeur. Certes, ces championnats ne sont plus internationaux comme ils le furent jadis, et nos athlètes n'y rencontrent que de rares vedettes étrangères. Depuis la Libération, nos joueurs eurent déjà l'occasion de se mesurer aux Espagnols, sur leur terrain, et une victoire de Cochet fit pencher la victoire en notre faveur. Au Portugal, nos hommes triomphèrent : il en fut de même en Suisse.

Les premiers matches disputés à Paris n'ont guère causé de surprise si ce n'est la défaite de Robert Dubuc, classé quatrième joueur de France, par Jean Malosse par 1-6, 6-1, 6-4, 8-6. Toutes les autres vedettes ont passé aisément les premiers tours : les Cochet, Pellizza, Petra, Boussus, M. Bernard, etc.

Le grand Yvon Petra reste notre meilleur joueur actuel. Il n'a pas encore retrouvé sa grande forme, mais son match devant Colin, gagné par 0-6, 7-5, 6-2, montre qu'elle s'améliore à chaque sortie. Derrière lui vient Henri Cochet qui, la quarantaine passée, reste le meilleur styliste français. Ces deux hommes dominent nettement, pour le moment, le lot de nos joueurs ; on peut classer derrière eux Pierre Pellizza et Abdesselam qui, sans les atteindre, sont toutefois des joueurs de premier plan. Des jeunes percent. Ils ne peuvent prétendre être placés sur le même pied, mais Malosse et Colin sont nos espoirs, supérieurs actuellement aux Boussus, Bernard, Dubuc, Gremillet, Chevallier, Sanglier et autres Poulallion et Journu. Destremau, actuellement lieutenant à la 1^{re} armée, reste l'inconnu. Est-il toujours le grand joueur d'avant guerre ? Sa très récente victoire à Wimbledon sur le professionnel britannique Dan Maskelle, par 2-6, 6-4, 6-4, semble montrer qu'il a retrouvé sa grande forme. Néanmoins, on peut dire que le tennis français 1945 est loin de valoir le tennis 1939. Mais des jeunes viennent et les prochaines rencontres internationales nous fixeront sur leur valeur exacte par rapport à celle des vedettes étrangères.



PREMIER TOUR ELIMINATOIRE DU DOUBLE MESSIEURS, ALORS QUE DE GALEA-POIGNON SONT OPPOSÉS À GRANDET-LAVAL.

UN INÉDIT
DE LÉON-PAUL FARGUE

DOUCEUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Illustrations de TOUCHAGUES



suis la plupart du temps grisé par la simple sensation d'exister, par la certitude honnête de jouer un rôle, non pas providentiel, mais solide et actuel, et qui tourne rond, dans la vraie vie de Paris. J'y ai des amis qui ne sont pas nécessairement les mêmes chez Lipp, à Flore ou aux Deux-Magots, qui ne sont pas seulement l'archiviste paléographe, le romancier, l'acteur ou le président de commission, mais des artisans, des simples, des passants, le marchand de « dixièmes », le bouif, le plombier. Parmi ceux que je voyais, naguère encore, avec plaisir sur les banquettes de ces trois cafés, de ces trois postes avancés dans la haute mer parisienne, je pourrais citer toutes les dames un peu connues, vaguement indispensables au fonctionnement de la République ou de la Mondanité, tous les seigneurs de la Politique ou de l'Art, tous les jeunes premiers, les basses nobles, et jusqu'aux lampistes de la capitale remuante. Mais parmi ceux que j'ignore, et qui, tout compte fait, finiraient par manquer à la tapisserie, si quelque arrêté d'expulsion les frappait, il y a l'intellectuel bienveillant, le chiropodiste xénophobe, le jeune médecin qui ne tient pas tant que ça à être médecin, celui qui se dit cinéaste, celui qui se croit philosophe parce qu'il installe Spinoza sur le marbre de Flore, entre poules et garçons; il y a le faux Ponson du Terrail, le faux Scapin, le faux imitateur du Péguy, le sculpteur de Crijitano, venu dans l'Ile de France pour apprendre la belote, et le prophète de Balassagyarmat tombé de sa Hongrie au beau milieu du goût, de la blague, du scepticisme, et qui patauge gentiment sur les terres de Rabelais et de Renan.

La plupart des habitants de Saint-Germain-des-Prés, qui sont des voisins, des professeurs, critiques, poètes, chroniqueurs, peintres, étudiants, journalistes, avocats, éditeurs, libraires, médecins-bibliophiles, bouquinistes ou archivistes, ou graveurs, et la plupart des touristes de l'endroit, qui, à quelques nuances près, exercent les mêmes professions, savent que les restes de Descartes... et ceux de Boileau sont conservés dans la basilique aux teintes douces, paisible orgueil de la place, chef-d'œuvre de ce carrefour excellent auquel on s'habitue en quelques instants, qui a des puissances de sympathie aujourd'hui légendaires et qu'on ne se console jamais tout à fait d'avoir déserté. Il est réconfortant, il est rassurant que Descartes et même Boileau demeurent dans ce cadre, comme de ténébreux effluves, conformes à nos manières françaises, et les Encyclopédies qui mentionnent le fait semblent le trouver parfaitement naturel. Mais l'ironie des vicissitudes a voulu qu'en Saint-Germain-des-Prés, à deux pas du ministère de la Guerre et de l'École des sciences politiques, fussent aussi déposés sous la dalle éternelle les restes d'un ancien abbé du monastère, mort à Nevers, et qui avait été roi de Pologne... Sans doute, les commerçants et petits employés du quartier ignorent-ils ces honorables vestiges et se souviendraient plutôt que l'église où ils se groupent aux heures solennelles tint lieu de salpêtrière pendant la Révolution, et cela est dans l'ordre. La même population, cependant si intimement liée à la vie de tous les jours, au tabac, aux tickets de métro, à la photographie d'identité, au journal parlé de l'arrondissement, aux allées et venues de ses futurs docteurs, députés, architectes ou rentiers à tartines, ne se doute pas un instant que dans les trois cafés, *La Brasserie Lipp*, *Les Deux Magots* et *Le Flore*, des mariages illustres, des films et des ministères ont été échafaudés; elle ne se doute pas que des partis y ont été fondés, que des « guerres » y ont été ébauchées, du moins sur le papier, dans une fumée de cervelles, de pipes, de cartes à jouer et de journaux. Tout ce qui se trame à Paris dans les repaires d'amour, d'idées ou d'intérêts aboutit un jour à ces trois auberges par des cheminements impossibles à saisir. Inversement, tout ce qui se fera, tout ce qui prendra forme au Parlement, à l'Opéra, dans les studios, dans les salons ou dans les quotidiens, naît des murmures de ce triangle en d'obscures cristallisations.

On considère généralement en France et à l'étranger, en province et peut-être dans les mondes de « l'interférence », que Montmartre, Montparnasse et les Champs-Élysées signifient, suggèrent ou révèlent Paris, comme la touche des parfumeurs révèle le flacon. Ce sont des quartiers vedettes, pourquoi le nier? Mais aucun n'a l'éloquence et les fondements de Saint-Germain-des-Prés, dont j'ai comparé jadis la tour à un meuble patiné par des orages, et je n'ai rien à changer aujourd'hui à cette façon de voir, où va toute ma tendresse. Confronté dans notre sensibilité avec Montparnasse, qui est une ville de peintres où l'École française est surtout exploitée à des fins souvent absurdes, ou à Montmartre, qui est une ville

de chansons, de poésie aimable et de caricaturistes, ou aux Champs-Élysées, sorte de train de plaisir bloqué dans les icebergs de l'industrie de luxe, oui, comparé à ces deltas fertiles où le rastaquouère creuse des galeries plus profondes et humes des boues familiales, Saint-Germain-des-Prés, exempté de jazz, d'instituts de beauté, de halls, de nègres, demeure une clairière fraîche, sereine, où le rêveur imagine volontiers, mêlées au charme des ardoises, des façades et des courbes, idéalement suspendues dans l'air, des hirondelles, des jeunes filles, des poussées de sentiments nobles et sincères... Montmartre, Montparnasse, les Champs-Élysées sont des éclampsies permanentes. Saint-Germain-des-Prés a la séduction robuste d'une maternité heureuse. A tout prendre, si cette place à peau douce, au parler lucide et presque dévoué, m'était pour jamais retirée comme une herbe qui vous est coupée sous les pieds, j'aimerais encore mieux la gare de l'Est, le boulevard du Crime ou l'Opéra. J'ai fréquenté dans les coins Montmartre et Montparnasse, j'en ai connu les nœuds, les filles, les odeurs, les joailleries et charcuteries ouvertes la nuit dans l'ombre usurière des formes les plus dorées de l'entremise; j'en ai connu les dentistes, les Alphonse, les Prosper, les fleuristes et les simples utilités, mais ces quartiers m'inquiètent aujourd'hui, comme ces enfants que l'on voit fumer trop tôt, qui conduisent sans permis et lisent les poèmes obscurs ou les revues de cinéma avant les nobles bouquins du « programme ».

A Saint-Germain-des-Prés, avec ses trois cafés, ses magasins sérieux, spacieux, indifférents à la rue et le long desquels on ne fait pas la queue pour entrer, avec son kiosque bien rembourré, ses banques tristes, son square toujours dans l'ombre, ses orfèvres et son vaste atelier de photographie, qui tous semblent recruter leur clientèle dans le Rouergue, à Saumur, à Vitry, en Suisse; à Saint-Germain-des-Prés, où s'opposent et se marient le raffinement intellectuel et la plus pure mélancolie du bourgeois non encore « évolué », je



hâtifs chez Lipp, où l'on attend aujourd'hui le retour du munster et du cervelas rémoulade; j'y vois mes articles jetés sur le papier à l'heure où l'on commençait à balayer sous les pieds des clients, mes retours de Pleyel ou de Gaveau, ces petites stations mélancoliques mais remplies que l'on fait devant une consommation avant de rentrer chez soi, l'un poussant l'autre, et le repoussant jusqu'au petit jour piqué de cipaux. J'ai dans ma boîte à souvenir des odeurs de pardessus, des passages de chiens sous les tables, des bruits de soucoupes mêlés à des chutes de ministères, des sursauts d'horloges, des rires de jolies femmes tombées là comme des plumes de tourterelles, des rondelles de théories qui devaient tout arranger ou tout chambarder, des poignées de main qui ne renaîtront plus, et mille sensations encore qui se confondent toutes en une sorte d'état de conscience tumultueux et doux, gonflé, murmurant, tiède et presque salubre, qui est comme un esprit de clocher supérieur.

Et d'autres joies encore au fond de la mémoire : la clarté particulière du carrefour Rennes-Saint-Germain-des-Prés, quand le taxi vous ramenait de la jungle, du banquet ou de la cérémonie, la couleur de la pluie entre la station de métro et le tabac, les bancs du boulevard qui invitent à se libérer des poncifs, le voisinage d'Emile-Paul, quelques appartements connus, quelques chambres d'hôtel accueillantes, et ces terrasses auxquelles il faut toujours revenir, ces terrasses où la politique venait voir comment se portait le théâtre, ces terrasses où l'on était toujours sûr de toujours tomber sur un concile de camarades : les Jouvets, les Abraham, les Jean Prévost, les Salacrou, les Descomps, les Bost, les Beucler, les Cassou, les Fontaine, ceux de la Bibliothèque Nationale, ceux de la Conférence Molé-Tocqueville, les Oberlé, les Derain, les Louis Jou, les docteurs, les journalistes, puis les résistants, les effacés, les lutteurs.

Cher Saint-Germain-des-Prés, où les ratés de l'Aventure et les hurluberlus de l'Art ont la chance exceptionnelle de pouvoir siroter leur verre de chasse-brouillard entre un prince de l'esprit et un voyou de cinéma, sous le regard entendu, vaguement désespéré, de quelques-unes de ces jeunes filles modernes à qui Richepin, dans sa fière jeunesse de vagabond rimeur, criait, du haut de sa barbe : « Trop tôt, l'adultère ! » Rue de l'Abbaye, rue du Dragon, hôtel Tarrane, rue Saint-Benoît, libraires d'art, concierges, lingères et droguistes, marchands de couleurs de la rue Bonaparte, revendeurs, tapissiers, réparateurs de candélabres, de parapluies, de porcelaines, restaurant Corse, pharmacies, sorte de potinière où l'on trouvait le temps, au plus teuton du couvre-feu, de s'emporter contre la pensée bourgeoise devant un demi d'une bière encore possible, délicieuse parade et qui va droit au cœur... C'est là que j'ai bu un dernier verre avec tant de disparus dont le souvenir pèse sur mon âme de tout le poids amer et trouble des morts. C'est là que j'ai rencontré jadis John-Antoine Nau, né à San-Francisco, sans doute par prédestination, Pierre Decourcelle, le docteur Maxime Ménard, Paul Lapie, Déchenaud; c'est là que se tenait le siège social d'un de nos dîners avec Marcel Olivier, Chanvin, Trautmann; là que je faisais venir, comme dans un vaste *chez-soi*, Ricardo Vinès, Louis Bour, Fleuret et même Ravel.

Je me souviens aussi d'une incomparable sieste que je m'offris en plein jour le 14 décembre 1939, entre un statisticien de Coïmbre et un Sganarelle d'Intendance qui pérorait à n'en plus finir sur une séance secrète des Communes en se jetant l'avis des *milieux compétents* à la tête. Pourquoi le 14 décembre 1939? Parce que l'on avait enregistré ce jour-là, chez Flore, une hausse de 100 francs sur les obligations de la Banque de France et une petite secousse sismique à Angoulême. Un vieil ami fourrageait dans ma torpeur pour m'informer de ces choses et se plaindre d'avoir payé 67 francs, rue de Rennes, un sac de voyage en tissu imperméabilisé avec fermeture éclair et garniture box-calf! J'avais noté son adresse sur un numéro du *Temps*, juste à côté du Communiqué : *Activité de patrouilles dans la partie centrale du front...* O Saint-Germain-des-Prés, avec ses autobus qui tardent à renaître, ses beaux enterrements qui me faisaient toujours songer à l'*Immortel*, ses arbres, ses taxis en station, sa boutique fameuse qui insulte l'alcool; mais aussi ses mélodies impalpables, d'un gris de regret et d'amitié, ses trottoirs grouillants de camarades, ce Diderot sur pierre, ce Boileau sous basilique... Saint-Germain-des-Prés, capitale de la Rive gauche, apparition musicale, éclat jailli du concerto parisien sous la hache de l'Héphaïstos...

Léon-Paul FARGUE.



CHARLES BOYER DANS LA VASTE BIBLIOTHEQUE DU « FRENCH RESEARCH FOUNDATION » CREEE PAR LUI A HOLLYWOOD.

CHARLES BOYER A HOLLYWOOD

(De notre envoyée spéciale Georgette CHADOURNE)

LONGTEMPS avant la guerre, Charles Boyer songeait à édifier à Hollywood un centre culturel. En 1940, il matérialisa son projet en créant une fondation à laquelle il apporte tous ses soins, lui consacrant chaque instant de liberté que lui laissent ses travaux dans les studios, à la radio et dans les comités de secours dont il est le bienfaiteur inlassable. Tous les frais de construction, d'installation et d'administration ont été assurés par lui depuis le début de cette entreprise.

Le prestige de Charles Boyer aux Etats-Unis est considérable. Il parcourut le pays dans toute sa longueur faisant une campagne pour l'emprunt de guerre; dans chaque ville il faisait acclamer le nom du général de Gaulle, après avoir joué devant des milliers de spectateurs une adaptation anglaise de *la Dernière Classe*, d'Alphonse Daudet. Son œuvre, le « French Research Foundation », est un bel immeuble moderne, clair et luxueux, sans prétention, dont la première pièce est de style provençal. Une vaste bibliothèque, dont les beaux livres reliés sont classés selon la méthode décimale, contient plus de 15.000 volumes. Tout l'essentiel de la littérature française est rassemblé sur ces rayons sous la protection de *la Marseillaise* de Gustave Doré et du buste du Grand Condé par Coysevox. De belles gravures de Franklin reçu à la Cour de France, de La Fayette et de Washington et, bien entendu, de grands portraits du président Roosevelt et du général de Gaulle, animent l'harmonie calme de cette pièce. Sur les tables, une bonne documentation est étalée : journaux, revues paraissant en français aux Etats-Unis et au Canada, auxquels s'ajoute la presse reçue de France depuis la libération sans compter les exemplaires de presse clandestine qui ont toujours été à l'honneur. Dans la bibliothèque, trois sections sont réservées aux trois guerres : 1870, 1914, 1939. Par le bon goût qui préside à cette organisation on retrouve un coin de la France heureuse d'une époque déjà lointaine. En regardant au mur, on trouve une collection des premières affiches de Toulouse-Lautrec, de nombreux tableaux de Kislring, de Vertès, de Forain, de Dufy, et une grande gouache représentant la cathédrale de Chartres, de Bernard Lamotte.

La Fondation de Charles Boyer devait s'augmenter, sitôt après sa création, d'un auditorium pour conférences en français et projection de films français. Le terrain nécessaire avait été acheté, mais l'attaque japonaise sur Pearl Harbor ne permit pas de commencer les travaux, car il n'était possible de construire que pour la défense nationale. Mais Charles Boyer entend bien poursuivre, après la guerre contre le Japon, l'œuvre à laquelle il s'est attaché avec tant de ferveur. En juin 1941, il confia la direction de son Institut à un écrivain d'une profonde culture, André David, le fondateur des Conférences des Ambassadeurs à Paris, ancien directeur de la collection catholique des éditions Gallimard. C'est aux Etats-Unis un de ceux qui, par ses écrits et ses conférences dans les universités, les hôpitaux, les organisations de l'Alliance française, ont le mieux contribué à servir notre pays. C'est à lui que nous devons les versions françaises des sept films de la série commandée par le ministère de la Guerre américain à Frank Capra, sous le titre général : *Pourquoi nous combattons*. Ces sept films ont été enregistrés dans notre langue par Charles Boyer et projetés chez nous avec le succès qu'ils méritaient.

On retrouve aujourd'hui autour de Charles Boyer un bon nombre de nos compatriotes : Georges Kessel, André Daven, Marcel Delio, Jean-Pierre Aumont, Michèle Morgan, Maurice Dekobra, Jeanine Crispin, Danièle Parola, qui ont été de précieux auxiliaires pour créer, à Hollywood, un climat français. Notons bien que, contrairement à

ce que l'on croit en général, l'entrée des studios d'Hollywood est peu accessible; peu de rapports s'établissent entre les différentes firmes; chacun travaille dans sa propre sphère et ne cherche pas à créer des liens extérieurs. Cependant, Charles Boyer a su grouper ses amis. C'est chez lui que je rencontrai Ludmilla Pitoëff dont la candeur est restée aussi juvénile, Michèle Morgan devenue mère de famille qui rêve de revenir à Paris, Adolphe Menjou qui discute politique — ses admiratrices ne pensent pas à lui sous ce jour-là — et J.-P. Aumont accompagné de sa jeune et jolie femme, Maria Montès, qui est une des gloires du cinéma actuel. M^{me} Charles Boyer, ex Pat Patterson, qui rayonne de gentillesse, mène avec son mari, son fils et sa belle-mère, une vie familiale dans leur belle maison située au sommet d'une colline qui domine toute la ville, pour ne pas dire les villes. Voilà un heureux ménage d'artistes, dont l'œuvre ne doit pas être méconnue par leurs lointains amis de France.



MICHELE MORGAN ET CHARLES BOYER AU « FRENCH RESEARCH FOUNDATION ».

LOUIS JOUVET

NOUS PARLE DE SA PROCHAINE SAISON

« Le théâtre français, nous dit-il, est le premier du monde »

Jouvet, Baty, Dullin, Pitoëff ! Quatre noms prestigieux dans le domaine de l'art dramatique français, quatre hommes de théâtre qui présentèrent avant la guerre aux Parisiens les spectacles les plus intelligents et les mieux mis en scène qui leur furent jamais montrés.

De ces quatre maîtres, qu'est-il advenu ? Georges Pitoëff, l'exalté, le fou du théâtre, celui qui, manquant un jour d'argent, mit « au clou » sa montre, celle de son administrateur et celles de certains de ses comédiens pour pouvoir monter une pièce qu'il aimait, est mort à la tâche. Lors des dernières répétitions de ce « Solness le constructeur » d'Ibsen, où l'âme ardente du comédien s'exprimait à travers le jeu de l'acteur, Georges Pitoëff épuisa ses dernières forces. Et s'il ne mourut pas sur le plateau, il manqua y défaillir bien souvent.

Gaston Baty, après être passé des comédiens aux spectacles de marionnettes, de la lanterne magique pour grandes personnes aux décors fantasques du guignol lyonnais, a passé la main à Marguerite Jamois et est parti se reposer en province.

Dans son vaste et mélancolique théâtre Sarah-Bernhardt, Charles Dullin, tel un vieux roi shakespearien chargé d'expérience, d'enthousiasmes, de désillusions, d'ambitions et de souvenirs, prête au Roi Lear, en une interprétation quasi symbolique, son dos voûté, son œil méfiant, son amertume tragique.

Seul Louis Jouvet, après son long voyage en Amérique du Sud, où il fut le merveilleux ambassadeur du théâtre français, garde toujours la même force vive, le même dynamisme, le même élan constructif vers l'avenir.

Son retour à Paris a suscité, chez bien des jeunes comédiens, beaucoup d'espoirs, et la salle d'attente du théâtre de l'Athénée est aussi encombrée que l'antichambre d'un ministre. Elles sont là, les petites débutantes trop maquillées aux longs cheveux, aux sandales de toiles faites à la maison, comme les comédiennes au nom connu, trop heureuses de retrouver un grand metteur en scène. Ils sont là aussi, à côté des vedettes chevronnées, les jeunes gens brûlés par la flamme du théâtre, et l'uniforme de l'armée française voisine avec le chandail du sportif.

C'est qu'aujourd'hui on auditionne, et tout le monde veut courir sa chance.

Entre deux auditions, Louis Jouvet est revenu se reposer quelques minutes dans son bureau, bien qu'il paraisse étrange de parler de repos lorsqu'il s'agit de ce diable d'homme, qui, même aux moments de détente apparente, conserve toujours ce même œil curieux, ce même sourire de coin, ce même air de toujours « vous attendre au tournant » qui constituent d'ailleurs une grande part de sa séduction.

Rien de plus simple et de plus parfaitement gentil pourtant que son accueil, bien que l'on sache parfaitement qu'il ne dira absolument que ce qu'il voudra, et que rien ne pourra l'amener à confier le moindre projet dont il ne soit parfaitement décidé à parler.

— Ne me demandez pas si je vais devenir administrateur de la Comédie-Française, déclare-t-il aussitôt, car on ne m'en a jamais parlé. Ne me demandez pas non plus ce que je pense des concours du Conservatoire, car je n'y ai pas été convié.

Nulle amertume pourtant dans cette dernière constatation, si extravagante qu'elle puisse paraître. Louis Jouvet a trop de philosophie pour que de tels incidents puissent le surprendre.

J'ai pu pourtant constater que plusieurs jeunes comédiens pleins de dons ont fait leur apparition pendant mes quatre années d'absence. Et les reproches qu'on pourrait leur faire ne s'adresseraient pas tant à eux qu'à l'état de « starvation », comme disent les Anglais, d'inanition où ils se trouvent. J'entends surtout dans le domaine spirituel. Ils ont besoin d'aliments de l'esprit comme de nourriture matérielle. Camus, Sartre, Anouilh ont été leurs vitamines. C'est évidemment bien. Mais ce n'est pas assez pour nourrir tant de jeunes affamés, qui, « par ailleurs, ont besoin d'une discipline ».

Si Louis Jouvet ne se plaint pas de la qualité des jeunes comédiens, il est moins satisfait de la production théâtrale de ces quatre dernières années.

La France vit — ou presque — sur ses anciens auteurs dramatiques, — j'entends ceux d'avant guerre. Il est vrai que toutes les périodes troublées — voyez l'Empire — ont été très pauvres en gloire du théâtre. Mais il faut être patient, et attendre. Avec un peu de recul, les choses s'éclairciront d'elles-mêmes. En attendant, j'ai le grand bonheur de monter la dernière pièce écrite par mon ami Jean Giraudoux, un bonheur mitigé du profond regret de ne plus le voir près de moi pendant les répétitions ».

C'est en effet avec « la Folle de Chaillot » que Louis Jouvet va faire la réouverture de l'Athénée.

C'est une pièce très différente des œuvres précédentes de Jean Giraudoux, précise Louis Jouvet. Elle rappelle un peu, comme genre, « Beggars Opera » que l'on connaît en France sous le nom de « l'Opéra de quat'sous ». Elle met en scène ces vieilles femmes haillonneuses et égarées que l'on voit errer dans les rues de Paris. Des folles qui, souvent, sont plus sages que les sages et qui tiennent, évidemment, des propos très girauduciens ».

Louis Jouvet est très discret quant à la distribution et au décorateur de sa pièce, cependant il veut bien admettre que Marguerite Moreno sera probablement la Folle de Chaillot.

En tout cas, conclut-il, il est une certitude que j'ai rapportée de mes voyages, c'est que le théâtre français est le premier du monde.

C'est sur cette affirmation encourageante qu'il se lève de son fauteuil, déplie son long corps dégingandé et élégant et regagne la scène où candidats et candidates attendent en tremblant le jugement du maître.

Annie de MÈREDIEU.



UN ÉVÉNEMENT :

LA RÉOUVERTURE DU LOUVRE...

où le public retrouve avec joie des choses aimées...

Il n'est qu'entr'ouvert. C'est déjà une heureuse surprise, et jamais le Louvre n'avait sans doute connu telle affluence que pendant les fêtes du 14 juillet. Cette foule était composée de nos amis américains qui ne veulent pas perdre une telle occasion, ni regagner le Nouveau-Monde sans avoir vu de leurs yeux quelques-uns de ces trésors qu'ils ne connaissent que par ouï-dire ou par reproductions.

Mais il y avait aussi beaucoup de Français dans cette foule. Et revoir des choses aimées, depuis longtemps absentes, est un plaisir égal à celui de la découverte. D'autant que longtemps on avait pu se demander quel serait leur sort immédiat ou futur.

Nous, Français, savons, hélas ! mieux que quiconque quelle menace a pesé sur ces œuvres irremplaçables. Sans doute comprenons-nous, mieux que naguère, qu'elles font partie de notre vie. Je me rappelle qu'au lendemain du désastre de 1940, dans la neige et l'exil, au fond des camps d'Allemagne, nous étions quelques-uns à rêver de Watteau, de Poussin ou de Fragonard. D'instinct nous évoquions ce que nous risquions de perdre, et cela prenait tout à coup un tel prix ! le vrai.

C'est dans l'absence de la beauté que l'on mesure sa vraie valeur. Au fond, comme nous avions mal regardé, naguère, comme nous avions manqué d'attention ! Soudain telle œuvre d'art nous manquait comme une nourriture, nous semblait indissolublement liée à notre vie d'esprit. Certains jours je ne sais ce que j'aurais donné pour avoir sous les yeux, cinq minutes seulement, dans cette laideur et dans cette grisaille, un fragment de sculpture grecque, un paysage de Claude Lorrain ou un dessin de Rembrandt.

C'est dans cet esprit que j'y pense aujourd'hui, et c'est pourquoi le retour à Paris des chefs-d'œuvre du Louvre n'est pas un retour ordinaire. On sait maintenant par quel concours des hommes et de la Providence quatre mille tableaux, habilement disséminés à travers la France, y sont demeurés indemnes et reviendront peu à peu à Paris.

Ce qu'on nous montre pour cette réouverture n'est que l'avant-garde du grand retour. Ce sont quatre-vingts toiles, mais parmi les chefs-d'œuvre. On a voulu les rendre dès maintenant au public. Les difficultés de transport, les précautions à prendre, d'autres raisons ont empêché un retour massif. Nous avons donc ces 80 toiles qu'on a disposées dans trois salles. Les assembler paraissait un tour de force. Il fallait faire voisiner des œuvres de différents pays, de différentes écoles (française, italienne, espagnole, anglaise, flamande, hollandaise) et de siècles différents.

Ce rassemblement a été fait avec un goût et une intelligence rares : le résultat en est surprenant. Nous assistons à une confrontation sans doute unique d'un tel nombre de chefs-d'œuvre si divers réunis en si peu d'espace. On aurait pu croire qu'ils se nuiraient, que ce serait discordant. Non seulement il n'en est rien, mais ce voisinage imprévu met tout en valeur, et surtout certaines affinités, à travers le temps et l'espace, que l'on avait pu deviner, mais qui deviennent évidentes dans ces trois salles du Louvre.

Peut-être y aura-t-il même un enseignement à en tirer pour la future réorganisation du Louvre, même pour la disposition des musées en général, et il faut avouer que celle du Louvre n'était pas toujours fameuse, ni en rapport avec la valeur des œuvres. Cela nous montre que les Ecoles

n'ont rien d'absolu ; qu'à quelques siècles de distance, des voix fraternelles se répondent, se moquent de tous les classements plus ou moins arbitraires.

La plupart de ces toiles nous sont familières, mais quel éblouissement de les retrouver, de les revoir ainsi groupées ! Elles nous apparaissent dans leur jeunesse première, s'accordant entre elles sur un plan supérieur de la beauté.

A beaucoup d'ailleurs, on a fait une toilette de dévernement et revernissage savants, elles y ont gagné une fraîcheur et un éclat nouveaux.

On retrouve le Gilles de Watteau et l'Embarquement pour Cythère ; la Pourvoyeuse de Chardin et la Femme à la perle de Corot ; les deux grands ports de mer de Claude Lorrain ; le portrait d'Hélène Fourment par Rubens ; la Dentellière de Vermeer et la Bohémienne de Franz Hals ; le Concert champêtre de Giorgione ; l'esquisse du Paradis du Tintoret ; la Mise au tombeau et le portrait de Laura Dianti, du Titien ; trois beaux Poussin ; Fouquet et Clouet, Boucher et Fragonard, Ingres et Delacroix ; le Derby d'Epsom de Géricault ; des œuvres plus modernes de Degas, de Renoir, l'Olympia de Manet et les Joueurs de cartes de Cézanne. Anciens et modernes, disposés d'une certaine façon, font très bon ménage. Enfin nous avons la Joconde et Lucrezia Crivelli, et d'autres toiles qui faisaient l'orgueil du Louvre. On voit que ce n'est pas ordinaire !

Ces trois salles ne doivent pas nous faire oublier celles du rez-de-chaussée, de sculpture grecque, romaine, égyptienne, encore incomplètes, mais rétablies dans leur ordre normal. On retrouve, à leur place habituelle, la Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace, qu'un destin favorable semble protéger à travers leurs récentes pérégrinations. Etre enterrées pendant des siècles pour revoir le jour dans un monde pareil !

Je me souviens d'une enquête assez drôle menée vers 1919 par des jeunes gens (dont plusieurs sont célèbres aujourd'hui) pour savoir s'il fallait brûler le Louvre. A ce moment on donnait beaucoup de raisons « pour ». Le Louvre était une sorte de nouvelle Bastille à livrer aux flammes. Il fallait faire « table rase », etc. Ces messieurs ont dû revenir sur leur avis d'autrefois !

Cela aurait bien pu arriver, sérieusement cette fois, en 40 ou en 44. Ayons beaucoup de reconnaissance à ceux qui ont assuré la sécurité des œuvres que nous revoyons aujourd'hui. Exposées à tous les hasards de la guerre, elles furent emballées, expédiées avec soin et rapidité (en un mois, le Louvre était vidé de son contenu le plus précieux), mises à l'abri et dispersées ou cachées, avec infiniment de zèle, de patience et d'ingéniosité, finalement préservées de la destruction et en même temps de la rapacité allemande. Les retrouver intactes aujourd'hui, dans le Louvre intact, dans Paris intact, tout cela tient vraiment du miracle — on n'y réfléchit pas assez.

Fernand PERDRIEL.

GALERIES DE TABLEAUX

ROBERT FRERES

31, rue La Boétie.

Tous les jours : Présentation de Tapis, Persans Fins, Pièces rares.

ANDRE HURTREZ

Antiquités — Décoration — Tableaux
Pendules — Bibelots — 252, Faub. St-Honoré.

89^e Année - N° 4319.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Hebdomadaire paraissant le jeudi

4 Août 1945.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre NAQUET

RÉDACTEUR EN CHEF : René MAINE

COMITÉ DE RÉDACTION : François de CLERMONT-TONNERRE et Henry CLAIR

RÉDACTION -- VENTE -- ABONNEMENTS

69, Quai d'Orsay — Tél : Invalides 19-44 - 67-48 - 80-37

Abonnements : 6 mois : 700 frs -- 3 mois : 370 frs

SERVICE DE PUBLICITÉ DU "MONDE ILLUSTRÉ"

12, Rue d'Anjou - PARIS VIII^e - Téléphone : Anjou 04-80

7, pl. Antonin-Poncet - LYON (Rhône) - Tél.: Franklin 55-25

Compte Chèques Postaux Paris : 4-116-52



Grand Vieil Armagnac de la Maison H. Sempé Sabazan Gers.

Vieil Armagnac

Henry A Sempé
viticulteur - négociant
à Sabazan
par Aignan
Gers

Armagnac Sempé

MAISON H. SEMPÉ . SABAZAN (GERS)
DEPOT : 39 RUE DU LANDY , S'OUEN - PARIS

LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION
 LES BONS DE LA LIBÉRATION

*remboursables
 dès le 6^{ème} mois*

**FONT FRUCTIFIER
 VOTRE CAPITAL
 SANS L'IMMOBILISER**

MERCIER FRERES
 Maison fondée en 1828

AMEUBLEMENT DÉCORATION ANCIEN MODERNE

100, FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, PARIS (XII^e)